

UN LIBRARY
UN/SA COLLECTION



UNITED NATIONS/NATIONS UNIES

ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL
OFFICIAL RECORDS : FOURTH YEAR, EIGHTH SESSION

**REPORT OF THE EXECUTIVE BOARD
OF THE UNITED NATIONS
INTERNATIONAL CHILDREN'S EMERGENCY FUND**
(3 February - 10 March 1949)

SUPPLEMENT No. 6

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU FONDS INTERNATIONAL DES NATIONS UNIES
POUR LE SECOURS DE L'ENFANCE**
(3 février - 10 mars 1949)

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
PROCÈS-VERBAUX OFFICIELS : QUATRIÈME ANNÉE, HUITIÈME SESSION

New York, 1952

TABLE OF CONTENTS

	<i>Paragraphs</i>	<i>Page</i>
Report of the Executive Board on its 45th and 46th meetings, held on 3 February 1949 (E/1144)		
General	1-4	1
Voluntary fund raising in 1949 in behalf of UNICEF	5-8	2
Middle East operations for assistance to Palestine refugee children and nursing and pregnant women	9-11	3
Milk conservation programme	12-19	4
UNICEF programme in China	20-23	6
Plan of operations in the Philippines	24	7
Medical programmes	25-31	7
(a) Additional countries for the BCG campaign	27	8
(b) Anti-syphilis programmes	28-29	8
(c) Insect-malaria control in Bulgaria, Hungary, Romania and Yugoslavia	30	8
(d) Bolivian request for technical assistance	31	8
Administrative budget	32-33	8
Report of the Executive Board on its 47th meeting, held on 23 February 1949 (E/1144/Add.1)		
General	1*	10
Policies on voluntary fund raising ...	2-6	10
(a) UNAC campaigns	3-5	10

(Continued on page iii of cover)

* To obviate error, the original paragraph numbers have not been changed, since these paragraphs are referred to by the same numbers in other documents.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphs</i>	<i>Pages</i>
Rapport du Conseil d'administration sur ses 45 ^e et 46 ^e séances, tenues le 3 février 1949 (E/1144)		
Généralités	1-4	1
Contributions volontaires en faveur du FISE pendant l'année 1949	5-8	2
Opérations du FISE au Moyen-Orient : secours aux enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitant leurs enfants qui se trouvent parmi les réfugiés de Palestine	9-11	3
Programme de conservation du lait ..	12-19	4
Programme du FISE en Chine	20-23	6
Plan de campagne du FISE aux Philippines	24	7
Programmes médicaux	25-31	7
a) La campagne de vaccination antituberculeuse par le BCG s'étend à d'autres pays	27	8
b) Programme de lutte contre la syphilis	28-29	8
c) Lutte contre les insectes et le paludisme en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie et en Yougoslavie	30	8
d) Demande d'assistance technique émanant de la Bolivie	31	8
Budget administratif	32-33	8
Rapport du Conseil d'administration sur sa 47 ^e séance, tenue le 23 février 1949 (E/1144/Add.1)		
Généralités	1*	10
Politique du Conseil d'administration en ce qui concerne la collecte des contributions volontaires	2-6	10
a) Campagnes de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance	3-5	10

(Suite page iii de la couverture)

* Afin d'éviter des erreurs, le numérotage initial des paragraphes n'a pas été changé, car d'autres documents se réfèrent à ces paragraphes suivant ce numérotage.

All United Nations documents are designated by symbols—i.e., capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Les documents des Nations Unies portent tous une cote, qui se compose de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document des Nations Unies.

<p>E/1144 18 February 1949 E/1144/Add.1 2 March 1949 E/1144/Add.2 14 March 1949</p>

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

**ECONOMIC
AND SOCIAL
COUNCIL**

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL**

FOURTH YEAR EIGHTH SESSION QUATRIÈME ANNÉE HUITIÈME SESSION

SUPPLEMENT No. 6

**REPORT OF THE EXECUTIVE BOARD OF
THE UNITED NATIONS INTERNATIONAL
CHILDREN'S EMERGENCY FUND TO THE
ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL ON
ITS 45th TO 51st MEETINGS INCLUSIVE,
HELD BETWEEN 3 FEBRUARY AND
10 MARCH 1949**

**RAPPORT PRÉSENTÉ AU CONSEIL ÉCO-
NOMIQUE ET SOCIAL PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU FONDS INTER-
NATIONAL DES NATIONS UNIES POUR LE
SECOURS A L'ENFANCE SUR SES 45^e A
51^e SÉANCES, TENUES DU 3 FÉVRIER
AU 10 MARS 1949**

**REPORT OF THE EXECUTIVE BOARD ON
ITS 45th AND 46th MEETINGS, HELD
ON 3 FEBRUARY 1949**

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRA-
TION SUR SES 45^e ET 46^e SÉANCES,
TENUES LE 3 FÉVRIER 1949**

*Document E/1144 [Original text : English]
18 February 1949*

*Document E/1144 [Texte original en anglais]
18 février 1949*

GENERAL

GÉNÉRALITÉS

1. The session of the Executive Board held on 3 February 1949 was confined to action on a limited number of items which required urgent attention and which could not be deferred until the Board's session scheduled for 9 March 1949. The items dealt with were :

1. Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 3 février, s'est borné à prendre des décisions sur un certain nombre de points qui exigeaient un examen immédiat et ne pouvaient être remis à la séance suivante, prévue pour le 9 mars 1949. Les questions ci-dessous ont été traitées :

- (a) Voluntary fund raising in 1949 in behalf of UNICEF ;
- (b) Middle East operations for assistance to Palestine refugee children and nursing and pregnant women ;
- (c) Milk conservation programme ;
- (d) UNICEF programme in China ;
- (e) Plan of operations in the Philippines ;
- (f) Medical programmes ;
- (g) Administrative budget of UNICEF.

- a) Contributions volontaires en faveur du FISE pendant l'année 1949 ;
- b) Opérations du FISE dans le Moyen-Orient (aide aux enfants, femmes enceintes et aux mères qui allaitent parmi les réfugiés de Palestine) ;
- c) Programme de conservation du lait ;
- d) Programme du FISE en Chine ;
- e) Plan de campagne aux Philippines ;
- f) Programmes médicaux ;
- g) Budget administratif du FISE.

2. In addition to the 3 February session, the Executive Board, since the seventh session of the Economic and Social Council, has held two other

2. Le Conseil d'administration, en plus de la séance du 3 février, a tenu deux autres séances après la septième session du Conseil économique

sessions. In a special session in Paris on 28 and 29 October 1948, the Board allocated \$6,000,000 for assistance to Palestine refugee children and pregnant and nursing women (E/ICEF/82). In a session held on 19 November, the Board dealt, among other items, with its medical projects on behalf of children, relations with WHO and plans of operations in a number of countries (E/ICEF/86). At this same session it elected officers and standing committees for 1949.

3. A special session of the Board will be held in the first half of February to deal further with policy and administrative matters relating to the conduct of the United Nations Appeal for Children in 1949 and voluntary fund raising generally. The session of the Board on 9 March will deal primarily with the utilization of new resources of the Fund. On 1 February the Fund had approximately \$23,000,000 (in U.S. dollar equivalents) available for new allocations.

4. In addition to the two Board reports referred to in paragraph 2 above, the Executive Director, since the last session of the Economic and Social Council, has made two general reports (E/ICEF/79 and E/ICEF/89), as well as reports of a special nature.¹ Other UNICEF documents of interest include: "Report on Nutrition and Health Aspects in Six UNICEF Countries in Europe", by Dr. H. F. Helmholz and Dr. J. M. Latsky (E/ICEF/78); "Nutrition and Health of Children in Five Countries of South America", by Dr. R. Passmore (E/ICEF/83); "Report and Recommendations of the UNICEF-FAO Panel of Dairy Experts" (E/ICEF/88); and "Report on Progress of the BCG Programme", by Dr. J. Holm, Technical Director of the Joint Enterprise (E/ICEF/94).

VOLUNTARY FUND RAISING IN 1949 IN BEHALF OF UNICEF

5. The Board considered the question of voluntary fund raising in 1949 in the light of the General Assembly decision [resolution 215 (III)] regarding the continuation of UNAC in 1949, and its request that UNICEF should assist in the conduct of national campaigns with a view to providing international co-ordination of appeals.

6. The Board agreed that:

- (a) UNICEF should immediately comply with the request of the General Assembly that UNICEF should assist in the conduct of national campaigns in 1949;

¹ See document E/ICEF/91 and Add.1, "Report on the Programme in China"; and E/ICEF/93 and Add.1, "Report on Progress of Middle East Operations".

et social. Au cours de séances spéciales à Paris, les 28 et 29 octobre 1948, le Conseil a alloué 6 millions de dollars pour secourir les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes parmi les réfugiés de Palestine (E/ICEF/82). Pendant la séance du 19 novembre, le Conseil d'administration a étudié, entre autres questions, ses programmes médicaux pour l'enfance, ses rapports avec l'OMS, ainsi que les plans de campagne relatifs à un certain nombre de pays (E/ICEF/86). Au cours de la même séance, le Conseil d'administration a procédé à l'élection des membres du Bureau et des commissions permanentes pour l'année 1949.

3. Le Conseil d'administration tiendra, pendant la première quinzaine de février, une séance spéciale en vue de continuer l'examen des directives et des questions administratives relatives aux travaux de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance pendant 1949, ainsi que la question des contributions volontaires en général. La séance du 9 mars du Conseil d'administration sera principalement consacrée à l'utilisation des nouvelles ressources du Fonds. A la date du 1^{er} février, le Fonds disposait de fonds équivalant à environ 23.000.000 de dollars des Etats-Unis pour les nouvelles affectations.

4. En dehors des deux rapports du Conseil d'administration cités au paragraphe 2 ci-dessus, le Directeur général, depuis la dernière session du Conseil économique et social, a présenté deux rapports généraux (E/ICEF/79 et E/ICEF/89), ainsi que des rapports sur des questions spéciales¹. Parmi les autres documents intéressants publiés par le FISE, on peut citer: « Rapport sur les conditions sanitaires et alimentaires qui règnent dans six pays européens » présenté par les docteurs H. F. Helmholz et J. M. Latsky (E/ICEF/78); « Alimentation et santé des enfants dans cinq pays d'Amérique du Sud » par le docteur R. Passmore (E/ICEF/83); « Rapport sur les résultats du programme de vaccination antituberculeuse par le BCG » par le Directeur technique de l'Œuvre commune, le docteur I. Holm (E/ICEF/94); et « Rapport et recommandations du Groupe mixte FISE-OAA d'experts en produits laitiers » (E/ICEF/88).

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN FAVEUR DU FISE PENDANT L'ANNÉE 1949

5. Le Conseil d'administration a examiné la question des contributions volontaires en 1949, en s'inspirant de la décision de l'Assemblée générale [résolution 215 (III)] relative à la prolongation, pendant l'année 1949, de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance, ainsi que du fait que l'Assemblée générale a invité le FISE à contribuer à l'organisation de campagnes nationales afin d'assurer la coordination internationale des appels.

6. Le Conseil d'administration a décidé que:

- a) Le FISE se conformera immédiatement à la demande que lui a faite l'Assemblée générale de contribuer à l'organisation des campagnes nationales pendant l'année 1949;

¹ Voir le « Rapport du Directeur sur la mise en œuvre du programme en Chine » (E/ICEF/91 et E/ICEF/91/Add.1) et le « Rapport sur le progrès des opérations dans le Moyen-Orient » (E/ICEF/93 et E/ICEF/93/Add.1).

- (b) The Board and the administration should pursue this task energetically ;
- (c) The Executive Director should take up with governments and national committees as early as possible the desirability of having a special appeal under the title " United Nations Appeal for Children " for the sole benefit of UNICEF ;
- (d) The basis of UNAC in 1949 should have regard to the Fund's programme based on resolution 57 (I), including the emergency aspects remaining from the aftermath of war, and the state of need of children throughout the world as known to the Fund. National committees should be encouraged to emphasize features of the Fund's programme of particular interest to their area.

7. In addition to proceeds from UNAC, the Fund has in the past received contributions directly from individuals and from various types of appeals under the authorization in General Assembly resolution 57 (I).² The Fund should endeavour to secure such contributions, lending such assistance to these appeals as may be desirable.

8. A Committee on Voluntary Fund Raising was established which, subject to the authority of the Executive Board, shall :

- (a) Give policy direction to the administration in its conduct of the UNAC campaign and other voluntary fund raising ; and
- (b) Advise the administration, especially on problems facing it in the conduct of its voluntary fund raising operations, or its relations with governments or national committees.

The members elected to the Committee are : Australia, China, Colombia, Czechoslovakia, New Zealand, Norway and the United States of America.³

MIDDLE EAST OPERATIONS FOR ASSISTANCE TO PALESTINE REFUGEE CHILDREN AND NURSING AND PREGNANT WOMEN

9. The Executive Board had before it a report on progress of Middle East operations (E/ICEF/93, and Add.1) summarizing UNICEF operations in assisting Palestine refugee children and nursing and pregnant women.

² Resolution 57 (I), paragraph 2 (a) states : " The Fund shall consist of any assets made available by UNRRA or any voluntary contributions made available by Governments, voluntary agencies, individual or other sources. It shall be authorized to receive funds, contributions or other assistance from any of the foregoing sources . . . ".

³ At its 1st meeting immediately following the Board's session, the Committee elected the representative of New Zealand as Chairman.

- b) Le Conseil d'administration et les organes administratifs s'appliqueront énergiquement à cette tâche ;
- c) Le Directeur général étudiera aussitôt que possible, avec les gouvernements et les comités nationaux, s'il est opportun de procéder à un appel spécial sous le titre « Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance » dont le seul bénéficiaire serait le FISE ;
- d) En 1949, l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance s'inspirera du programme du Fonds établi par la résolution 57 (I). Il tiendra compte des situations urgentes qui pourraient encore résulter des suites de la guerre, ainsi que de l'état de dénuement des enfants dans le monde entier, dans la mesure où le Fonds en aura été avisé. On conseillera aux comités nationaux de faire valoir les dispositions du programme du Fonds qui intéressent particulièrement leur région.

7. En plus du produit de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance, le Fonds, en vertu de la résolution 57 (I), a reçu directement dans le passé des contributions provenant de sources privées et de diverses campagnes². Le Fonds doit s'efforcer d'obtenir des contributions semblables, en apportant à ces campagnes toute l'aide qui peut être utile.

8. Un comité des contributions volontaires a été créé qui, sous le contrôle du Conseil d'administration, sera chargé de :

- a) Donner à l'administration des directives sur la politique à suivre pour organiser la campagne de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance et la collecte des autres contributions volontaires ;
- b) Donner des avis à l'administration, notamment au sujet des problèmes qu'elle rencontre dans l'organisation des collectes de contributions volontaires ou dans ses relations avec les gouvernements ou avec les comités nationaux.

Les pays suivants ont été élus comme membres du comité : l'Australie, la Chine, la Colombie, la Tchécoslovaquie, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et les Etats-Unis³.

OPÉRATIONS DU FISE AU MOYEN-ORIENT : SECOURS AUX ENFANTS, AUX FEMMES ENCEINTES ET AUX MÈRES ALLAITANT LEURS ENFANTS QUI SE TROUVENT PARMI LES RÉFUGIÉS DE PALESTINE

9. Le Conseil d'administration a été saisi d'un « Rapport sur le progrès des opérations dans le Moyen-Orient » (E/ICEF/93 et E/ICEF/93/Add.1). Le rapport résume l'activité du FISE et ce qui concerne les secours aux enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitant leurs enfants qui se trouvent parmi les réfugiés de Palestine.

² Le paragraphe 2 a) de la résolution 57 (I) stipule : « Le Fonds sera constitué à l'aide de tous les avoirs disponibles provenant de l'UNRRA, ainsi que de toute contribution volontaire de gouvernements, d'organisations bénévoles et de sources privées ou autres. Le Fonds sera autorisé à recevoir des dons en espèces, des contributions ou tous autres secours provenant des sources susmentionnées . . . ».

³ Lors de sa première séance, qui a suivi immédiatement la réunion du Conseil d'administration, le comité a élu à la présidence le représentant de la Nouvelle-Zélande.

10. In view of the acute needs during the critical winter months ahead, the Board approved procurement and shipment of the second two million dollars' worth of supplies for the Middle East programme, out of the \$6,000,000 allocation already made by the Board. The supplies to be procured will be of the types approved by the Board in the expenditure of the initial \$2,200,000 (E/ICEF/82, paragraph 15).

11. Because the United Nations Relief for Palestine Refugees programme has not yet been implemented on the scale contemplated, the Board approved assistance by UNICEF in meeting the winter crisis, pending receipt by UNRPR of further anticipated contributions. Accordingly, the Board authorized the Executive Director to lend to UNRPR, where appropriate, supplies which are procured principally from non-dollar sources and are common to the requirements of both programmes (i.e., wheat, flour, sugar, dried fruits, medical supplies, etc.).

MILK CONSERVATION PROGRAMME

12. Immediately following Board action last July in allocating \$2,000,000 to assist twelve European countries to make better use of their local milk supplies for the benefit of children, and nursing and pregnant women, an agreement was concluded with the Food and Agriculture Organization of the United Nations to furnish expert assistance and advice in the technical aspects of the programme and in the review and study of over-all plans of operation. These FAO experts, together with a group of UNICEF experts recruited for the purpose comprised a UNICEF-FAO Panel of Dairy Experts which conducted an on-the-spot review of government proposals and, in November and December of 1948, visited ten of the twelve UNICEF receiving countries in Europe. The action of the Board was based upon the report of the UNICEF-FAO Panel of Dairy Experts (E/ICEF/88).

13. The Board expressed its appreciation to FAO both for its close co-operation in this project and for its offer of continual collaboration on this and other activities of mutual interest.

14. The Board agreed that the \$2,000,000 allocation for essential milk equipment should be divided among the countries in the manner recommended by the UNICEF-FAO Panel and the Executive Director. This sharing, which leaves a reserve of \$135,000, is as follows : ⁴

⁴ Hungary has advised the Executive Director that it does not wish to participate in this project at the present time.

10. En raison des graves besoins qui vont se manifester pendant les mois critiques de l'hiver à venir, le Conseil d'administration a approuvé l'acquisition et l'expédition d'une deuxième tranche de 2.000.000 de dollars de fournitures, prélevée sur l'allocation de 6.000.000 de dollars déjà décidée par le Conseil d'administration. Les fournitures à acquérir seront conformes aux catégories approuvées par le Conseil d'administration pour l'allocation initiale de 2.200.000 dollars (E/ICEF/82, paragraphe 15).

11. Le programme de l'Aide des Nations Unies aux réfugiés de Palestine n'ayant pas encore été mis en œuvre à l'échelle envisagée, le Conseil d'administration a autorisé le FISE à apporter son assistance pendant la période critique de l'hiver, en attendant que l'Aide des Nations Unies aux réfugiés de Palestine ait reçu les contributions supplémentaires prévues. En conséquence, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur à prêter à l'Aide des Nations Unies aux réfugiés de Palestine, dans les cas où cette mesure serait applicable, les catégories de fournitures qui proviennent principalement des zones où les achats ne sont pas faits en dollars, et qui répondent aux besoins des deux programmes (par exemple : le blé, la farine, le sucre, les fruits secs, les fournitures médicales, etc.).

PROGRAMME DE CONSERVATION DU LAIT

12. Aussitôt après la décision prise par le Conseil d'administration, en juillet dernier, d'allouer 2.000.000 de dollars à douze pays européens pour les aider à faire un meilleur usage de leurs ressources en lait au profit des enfants, des femmes enceintes et des mères qui allaitent, un accord a été conclu avec l'OAA afin que cet organisme fournisse l'aide et les conseils d'experts nécessaires à l'étude des aspects techniques du programme, ainsi qu'à l'examen du plan d'ensemble des opérations. Ces experts de l'OAA, de concert avec un groupe d'experts du FISE engagés dans ce but, ont formé un groupe mixte FISE-OAA d'experts en produits laitiers, qui a procédé à une étude sur place des propositions des gouvernements, et qui, en novembre et décembre 1948, a visité dix des douze pays d'Europe recevant l'aide du FISE. La décision du Conseil d'administration était fondée sur le document : « Rapport et recommandations du groupe mixte FISE-OAA d'experts en produits laitiers » (E/ICEF/88).

13. Le Conseil d'administration a exprimé sa reconnaissance à l'OAA pour la collaboration étroite apportée par cet organisme au cours de l'élaboration du programme, et pour son offre de continuer à collaborer d'une façon suivie à cette entreprise ainsi qu'à toute autre présentant un intérêt commun.

14. Le Conseil d'administration a décidé que l'allocation de 2.000.000 de dollars pour l'équipement laitier essentiel serait répartie entre les différents pays conformément aux recommandations du groupe d'experts FISE-OAA et du Directeur. Cette répartition, qui laisserait une réserve de 135.000 dollars, est établie comme suit ⁴ :

⁴ La Hongrie a averti le Directeur qu'elle ne désirait pas participer à ce programme pour le moment.

	<i>Dollars</i>
Albania	25,000
Austria	135,000
Bulgaria	250,000
Czechoslovakia	180,000
France	100,000
Finland	75,000
Greece	100,000
Italy	250,000
Poland	250,000
Romania	250,000
Yugoslavia	250,000
Total	<u>1,865,000</u>

15. The Board decided that the proposed relative amounts allotted to projects in each country should not be considered as a precedent in any new and future allocations which it may wish to make for this purpose.

16. In accordance with its decision on the use of unprogrammed balances last July (E/901, paragraphs 72 and 73),⁵ the Board approved the use of funds from these balances for essential milk equipment, upon the request of the government concerned and the Executive Director's satisfying himself that the proposed projects are technically sound.

17. The Board agreed that allotments made in paragraph 14 above, and the use of unprogrammed balances for milk equipment, should be subject to the following conditions :

(a) That they actually become effective when the administration feels it can assure the Programme Committee of a sound general milk policy on the part of the government of the country assisted and, in particular that :

- (i) The objective of the distribution of equipment by UNICEF be the exclusive benefit of children, pregnant and nursing mothers ;
- (ii) The plans of operations incorporate provisions having as their objective the furnishing of the resulting milk products free of charge for the benefit of children and pregnant and nursing mothers ;
- (iii) A detailed plan of distribution guarantee as far as possible the continuation of the existing UNICEF milk feeding programmes.

(b) That UNICEF furnish only equipment of a type not now actually produced in the receiving country, the governments to provide the largest possible share of the facilities, including the entire cost of the buildings.

(c) That as engineering plans proceed, modifications in detail, which may be made provided that the general purpose of the plan remains the same, be reported to the Programme Committee.

(d) That equipment be shipped to a given country only when there is complete assurance of

⁵ See *Official Records of the Economic and Social Council, Third Year, Seventh Session, Annexes, agenda item 24.*

	<i>Dollars</i>
Albanie	25.000
Autriche	135.000
Bulgarie	250.000
Tchécoslovaquie	180.000
France	100.000
Finlande	75.000
Grèce	100.000
Italie	250.000
Pologne	250.000
Roumanie	250.000
Yougoslavie	250.000
Total	<u>1.865.000</u>

15. Le Conseil d'administration a décidé que la répartition proposée des allocations destinées à l'exécution du programme de chaque pays ne devait pas être considérée comme établissant un précédent pour toutes allocations nouvelles ou futures qui pourraient être faites dans le même but.

16. Conformément à la décision qu'il a prise en juillet dernier, au sujet de l'utilisation des soldes hors programme (E/901, paragraphes 72 et 73)⁵, le Conseil d'administration a approuvé le prélèvement, sur ces soldes, de fonds pour l'achat d'équipement laitier essentiel, sur la demande du gouvernement intéressé et après vérification par le Directeur général de la valeur technique du projet proposé.

17. Le Conseil d'administration a décidé que la répartition indiquée au paragraphe 14 ci-dessus, et l'affectation des soldes hors programme aux installations laitières, seraient soumises aux conditions suivantes :

a) Ces dispositions ne deviendront opératoires que lorsque l'administration estimera qu'elle peut assurer le comité du programme que le gouvernement du pays assisté a adopté une politique laitière d'ensemble saine, et particulièrement que :

- i) Le matériel distribué par le FISE est uniquement consacré à l'usage des enfants, des femmes enceintes et des mères qui allaitent ;
- ii) Les plans d'opération comprennent des dispositions prévoyant la distribution gratuite des produits laitiers ainsi obtenus au bénéfice des enfants, des femmes enceintes et des mères qui allaitent ;
- iii) Le plan détaillé de distribution garantit, dans la mesure du possible, la continuation des programmes d'alimentation laitière du FISE existant actuellement.

b) Le FISE ne fournira aucun équipement susceptible d'être produit à l'heure actuelle dans le pays bénéficiaire, les gouvernements devant subvenir à la majeure partie des dépenses, y compris le coût total des bâtiments.

c) Au cours de la construction, quelques modifications de détail pourront être faites, sous réserve que les objectifs généraux du plan restent les mêmes. Ces modifications éventuelles seront signalées au Comité du programme.

d) Le matériel ne sera expédié à un pays donné que si l'exécution complète d'un projet donné est

⁵ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social, troisième année, septième session, Annexes, point 24 de l'ordre du jour.*

the fulfilment of a given project. In general, it will be the intention of the administration to lay down at the receiving port the UNICEF items actually required between sixty and ninety days in advance of the time they are required.

(e) That engineering service, at the request of the government and in agreement with the administration, be foreseen and assured until each project is in complete and satisfactory operation. The cost of this service is to be additional to the \$2,000,000 allocation.⁶

(f) That at this time only those projects be undertaken which the governments in recipient countries and UNICEF technicians have reasonable confidence can be completed by 1 July 1950.

18. The Executive Director stated his intention of concluding an agreement with each government concerned through an exchange of letters, including the following points :

- (a) The specific contributions and facilities to be provided by UNICEF and the government respectively ;
- (b) The assistance required by governments in the training of local staff and operators ;
- (c) The plan of utilization of facilities and distribution of milk processed.

19. In connexion with the suggestion of the UNICEF-FAO Panel regarding the value of " demonstration-experiments " on the nutritive value of milk (E/ICEF/88, section III, paragraph 27), the Board welcomed the offer of the deputy director-general of FAO to make available expert assistance to assure a sound scientific basis for such " demonstration-experiments."

UNICEF PROGRAMME IN CHINA

20. The Board had before it a report on the programme in China (E/ICEF/91 and Add.1). In addition, the Programme Committee had the opportunity of discussing the programme in China with Dr. Junod, chief of the UNICEF mission in China.

21. The Board noted the intention of the Executive Director to present proposals for utilization of some further part of the unprogrammed balances of the allocation to China for consideration at a meeting of the Programme Committee on 21 February. These proposals will be largely in the field of child and maternal health and related technical training.

22. However, in view of the need for urgent action on certain matters before its March session, the Board :

- (a) Approved the provision of an additional \$500,000 worth of food to China for the

⁶ On the basis of recommendations from the Executive Director and the Committee on Administrative Budget, the Board approved an expenditure of \$88,100 for this purpose.

entièrement assurée. En général, l'administration s'efforcera de faire parvenir aux ports de réception les envois du FISE effectivement nécessaires, 60 à 90 jours avant la date où ils doivent être employés.

e) A la demande du gouvernement, et d'accord avec l'administration, les dispositions nécessaires seront prises pour que les services d'ingénieurs spécialisés soient prévus et assurés jusqu'à ce que les usines soient complètement installées et en plein fonctionnement. Le coût de ces services viendra s'ajouter à l'allocation de 2.000.000 de dollars ⁶.

f) Les seuls projets qui seront entrepris à l'heure actuelle seront ceux que les gouvernements des pays bénéficiaires et les techniciens du FISE sont pratiquement sûrs de pouvoir terminer avant le 1^{er} juillet 1950.

18. Le Directeur a déclaré qu'il avait l'intention de procéder à un échange de lettres avec chaque gouvernement en vue de conclure un accord portant sur les points suivants :

- a) Le détail des contributions et des installations que fourniront respectivement le FISE et le gouvernement ;
- b) L'aide que nécessitera la formation des dirigeants locaux et du personnel ;
- c) Le plan d'utilisation des installations et de distribution du lait traité.

19. En ce qui concerne la proposition du groupe mixte FISE-OAA, au sujet d'« expériences de démonstration » destinées à établir la valeur nutritive du lait (E/ICEF/88, section III, paragraphe 27), le Conseil d'administration a accueilli avec reconnaissance l'offre du Directeur général adjoint de l'OAA de prêter les experts nécessaires afin que ces « expériences de démonstration » soient effectuées sur une base scientifique sérieuse.

PROGRAMME DU FISE EN CHINE

20. Le Conseil était saisi d'un « rapport du Directeur sur la mise en œuvre du programme en Chine » (E/ICEF/91 et E/ICEF/91/Add.1). En outre, le Comité du programme a eu l'occasion de discuter la question de la mise en œuvre du programme en Chine avec le D^r Junod, Chef de la mission du FISE en Chine.

21. Le Conseil note que le Directeur a l'intention de soumettre à l'examen du Comité du programme, qui se réunira le 21 février, des propositions tendant à l'utilisation d'une autre partie des soldes hors programme du crédit ouvert à la Chine. Ces propositions viseront surtout les problèmes concernant la santé des enfants et des mères, ainsi que la formation technique nécessaire dans ce domaine.

22. Toutefois, étant donné la nécessité urgente d'entreprendre une action dans certains domaines avant sa session de mars, le Conseil :

- a) A approuvé l'attribution à la Chine de 500.000 dollars de denrées alimentaires afin

⁶ Conformément aux recommandations du Directeur et du Comité du budget administratif, le Conseil d'administration a approuvé une dépense de 88.100 dollars dans ce but.

continuation of the current feeding programme in China.⁷

- (b) Approved an amount up to \$250,000 for the provision of further supplies for the health programmes approved by the Board in November 1948 (E/ICEF/86, paragraphs 48 and 49) ;
- (c) Decided to consider the whole question of a further programme for China on the basis of new recommendations which will be made by the Programme Committee at a later date.

23. Out of the total of \$6,446,950 allocated to China, \$2,296,950 had previously been approved by the Board for feeding operations, raw materials and medical programmes. With the approval of the recommendations above, the total programmed for China is \$3,046,950, leaving a balance of \$3,400,000 for which plans are still to be developed.

PLAN OF OPERATIONS IN THE PHILIPPINES

24. The Board approved a plan of operations for the \$300,000 allocation to the Philippines which will provide supplementary feeding to 7,650 pre-school children, 1,000 schoolchildren, and 1,700 expectant and nursing mothers, and in addition will provide graduate training abroad in the field of public health related to maternal and child health (E/ICEF/97, annex I). As will be the case in all similar fellowships developed in country plans of operations in the Far East on the basis of the \$3,000,000 UNICEF allocation for that area, the fellowships will be administered by WHO.

MEDICAL PROGRAMMES

25. The Board had before it two reports of the Sub-Committee on Medical Projects (E/ICEF/87 and Add.1) and a report on progress of the BCG programme by the Technical Director of the Joint Enterprise (E/ICEF/94).

26. On the basis of a recommendation from the Executive Director (E/ICEF/W.48) and the Programme Committee the Board agreed to defer consideration of the proposals of the Medical Sub-Committee involving new allocations until its meeting in March. This will permit the Executive Director to make recommendations on these proposals and enable the Programme Committee and the Board to consider them at the same time as it is considering new allocations for other programmes.

⁷ The question of expanding operations to the cities of Hsueh and Kaifeng is left for decision by the chief of the UNICEF Mission in China, in consultation with the Chinese authorities. The chief of the Mission will take into account the views expressed by some members of the Board that it would be more desirable to utilize the additional limited supplies in the seven cities in which operations have started than to start operations in new cities.

que se poursuive la mise en œuvre du programme d'alimentation pour la Chine⁷ ;

- b) A approuvé l'ouverture d'un crédit maximum de 250.000 dollars pour allouer de nouvelles fournitures au titre des programmes sanitaires approuvés par le Conseil en novembre 1948 (E/ICEF/86, paragraphes 48 et 49) ;
- c) A décidé d'envisager l'ensemble de la question d'un autre programme pour la Chine, sur la base de nouvelles recommandations qui seront ultérieurement formulées par le Comité du programme.

23. Le Conseil avait précédemment approuvé le prélèvement, sur le crédit global de 6.446.950 dollars ouvert à la Chine, d'une somme de 2.296.950 dollars pour l'affecter au programme d'alimentation, à l'achat de matières premières et aux programmes médicaux. L'approbation des recommandations ci-dessus implique l'utilisation en Chine d'un total de 3.046.950 dollars, d'où un reliquat de 3.400.000 dollars pour l'utilisation duquel des plans devront être élaborés.

PLAN DE CAMPAGNE DU FISE AUX PHILIPPINES

24. Le Conseil a approuvé un plan de campagne élaboré en fonction du crédit de 300.000 dollars ouvert aux Philippines, qui prévoit un supplément de secours alimentaires à 7.650 enfants d'âge préscolaire, à 1.000 écoliers, et à 1.700 femmes enceintes et mères qui allaitent, ainsi que la formation à l'étranger d'un personnel diplômé en matière d'hygiène publique et plus particulièrement de soins à la mère et à l'enfant (E/ICEF/97, annexe I). De même que dans le cas de toutes les bourses analogues instituées au titre des plans de campagne dans les pays d'Extrême-Orient, par prélèvement sur le crédit de 3.000.000 de dollars ouvert pour cette région par le FISE, les bourses seront attribuées sous le contrôle de l'OMS.

PROGRAMMES MÉDICAUX

25. Le Conseil était saisi de deux rapports de la Sous-Commission médicale (E/ICEF/87 et E/ICEF/87/Add.1) et d'un rapport sur les résultats du programme de vaccination antituberculeuse par le BCG, présenté par le Directeur technique de l'Œuvre commune (E/ICEF/94).

26. Sur la base d'une recommandation du Directeur (E/ICEF/W.48) et du Comité du programme, le Conseil a décidé d'ajourner à sa session de mars l'examen des propositions de la Sous-Commission médicale relatives à de nouveaux crédits. Ainsi, le Directeur pourra formuler des recommandations relatives à ces propositions, et le Comité du programme et le Conseil pourront les examiner en même temps que la question des nouveaux crédits à allouer à d'autres programmes.

⁷ La question de l'extension des opérations aux villes de Hsueh et Kaï-Fong fera l'objet d'une décision du chef de la mission du FISE en Chine, après avis des autorités chinoises. Le chef de la mission tiendra compte des opinions exprimées par certains membres du Conseil, selon lesquels il serait préférable d'utiliser les réserves supplémentaires limitées dans les sept villes où les opérations ont commencé plutôt que d'entreprendre des opérations dans de nouvelles villes.

(a) *Additional countries for the BCG campaign*

27. On the basis of recommendations from the Medical Sub-Committee and Programme Committee the Board added Israel and the Administration of Tangiers⁸ to the approved list of countries in which a BCG campaign will be carried out by the Joint Enterprise. The Board also added Ecuador and Bolivia to the list, subject to the approval of the Medical Sub-Committee. This brings to twenty-four the number of countries in which anti-tuberculosis vaccination campaigns on behalf of children are being, or will be, carried out by the Joint Enterprise.

(b) *Anti-syphilis programmes*

28. Out of the \$2,000,000 allocation already made for anti-syphilis programmes on behalf of children and pregnant women the Board approved an allotment of \$57,500 to Czechoslovakia and \$173,330 to Italy, on the basis recommended by the WHO Expert Committee on Venereal Disease and by the Medical Sub-Committee (E/ICEF/87/Add.1, paragraphs 22 to 27).

29. These allotments, together with allotments already made to Bulgaria, Finland, Hungary, Poland and Yugoslavia, bring the total to \$972,300, leaving \$1,027,700 still available for allotment.

(c) *Insect-malaria control in Bulgaria, Hungary, Romania and Yugoslavia*

30. The Board noted the approval by the Medical Sub-Committee of insect-malaria control plans for Bulgaria, Hungary, Romania, and Yugoslavia, to be financed out of the unprogrammed balances of the country allocations. These plans were approved with the understanding that the procurement of supplies and equipment by the administration would be subject to WHO recommendation and that WHO would continue to assume responsibility for technical advice.

(d) *Bolivian request for technical assistance*

31. The Board noted that, in accordance with the usual procedure, the request by the Government of Bolivia for technical assistance in campaigns against syphilis and malaria has been referred to the Medical Sub-Committee.

ADMINISTRATIVE BUDGET

32. The Board approved the report of the Committee on Administrative Budget (E/ICEF/98). This action included approval of :

- (a) An administrative budget of \$2,140,516 for 1949⁹;

⁸ The programme in Tangiers will be included in the BCG plan for Morocco.

⁹ Of this amount, \$1,000,000 was allocated by the Board at its Geneva session in July 1948 (E/901, table 6).

a) *La campagne de vaccination antituberculeuse par le BCG s'étend à d'autres pays*

27. Sur la base des recommandations de la Sous-Commission médicale et du Comité du programme, le Conseil a ajouté Israël et l'Administration de Tanger⁸ à la liste déjà approuvée des pays dans lesquels l'Œuvre commune entreprendra une campagne de vaccination antituberculeuse par le BCG ; il a également ajouté l'Equateur et la Bolivie, sous réserve de l'approbation de la Sous-Commission médicale. Cette décision porte à 24 le nombre des pays dans lesquels l'Œuvre commune entreprendra des campagnes de vaccination antituberculeuse en faveur des enfants.

b) *Programme de lutte contre la syphilis*

28. Sur la base des recommandations du Comité des experts des maladies vénériennes de l'OMS, et de la Sous-Commission médicale (E/ICEF/87/Add.1, paragraphes 22 à 27), le Conseil a approuvé la proposition d'imputer au budget de 2.000.000 de dollars déjà prévu pour les programmes de lutte contre la syphilis en faveur des enfants et des femmes enceintes, un crédit de 57.500 dollars pour la Tchécoslovaquie et un crédit de 173.330 dollars pour l'Italie.

29. Ces crédits, ainsi que ceux qui ont déjà été ouverts à la Bulgarie, à la Finlande, à la Hongrie, à la Pologne et à la Yougoslavie, représentent au total 972.300 dollars ; il reste donc un solde de 1.027.700 dollars qui reste à répartir.

c) *Lutte contre les insectes et le paludisme en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie et en Yougoslavie*

30. Le Conseil a pris note que la Sous-Commission médicale approuve le financement, à l'aide des soldes hors programme des crédits ouverts à ces pays, des plans de lutte contre les insectes et le paludisme en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie et en Yougoslavie. Ces plans ont été approuvés sous réserve que les achats de fournitures et d'équipement de l'administration se feraient conformément aux recommandations de l'OMS, et que l'OMS continuerait à assumer la responsabilité des avis techniques.

d) *Demande d'assistance technique émanant de la Bolivie*

31. Le Conseil a pris note que, conformément à la procédure habituelle, on a renvoyé à la Sous-Commission médicale la demande formulée par le Gouvernement de la Bolivie pour obtenir une assistance technique dans les campagnes entreprises contre la syphilis et le paludisme.

BUDGET ADMINISTRATIF

32. Le Conseil a approuvé le rapport du Comité du budget administratif (E/ICEF/98). Ceci comporte notamment l'approbation :

- a) D'un budget administratif de 2.140.516 dollars pour 1949⁹ ;

⁸ Le programme pour Tanger fera partie du plan de vaccination antituberculeuse par le BCG pour le Maroc.

⁹ Le Conseil a prélevé 1.000.000 de dollars sur cette somme et en a décidé l'affectation lors de sa session de Genève en juillet 1948 (E/901, tableau 6).

- (b) A budget allotment of \$178,300 for administrative operations in the Middle East programme (\$37,100 for 1948 and \$141,200 for 1949) ;¹⁰
- (c) A budget allotment of \$81,200 for technical services for the health programme in China approved by the Board in November 1948 (E/ICEF/86, paragraphs 48 and 49) ;¹¹
- (d) A budget allotment of \$10,000 for administration of UNAC up to February 1949 ;
- (e) A budget allotment under " operational services " of \$88,100 for services under the milk conservation programme and an addition of \$2,000 for the survey of needs carried out in Germany.

33. In addition, the Board noted that the Committee on Administrative Budget had reviewed the UNICEF financial report as on 30 September 1948, and administrative expenditure for the year 1948, as well as going in some detail into the question of auditing and commodity accounting. The Board also noted the discussion in the Committee's report on the relation of expanding UNICEF programmes to administrative costs, and its recommendation that the Board should take into consideration the administrative costs of new programmes at the time when they are considered for approval. The Board commended the Executive Director on his policy of keeping administrative costs down to the lowest possible amount consistent with efficient administration and the increased responsibilities of the Fund.

¹⁰ To be deducted from the \$6,000,000 allocation for a Middle East programme.

¹¹ To be charged to the \$500,000 allocated by the Executive Board for this purpose.

- b) De l'ouverture d'un crédit de 178.300 dollars pour des opérations d'administration au titre du programme pour le Moyen-Orient (37.100 dollars pour 1948 et 141.200 dollars pour 1949) ¹⁰ ;
- c) De l'ouverture d'un crédit de 81.200 dollars pour les services techniques organisés au titre du programme sanitaire en Chine, approuvé par le Conseil en novembre 1948 (E/ICEF/86, paragraphes 48 et 49) ¹¹ ;
- d) De l'ouverture d'un crédit de 10.000 dollars pour couvrir les dépenses encourues jusqu'en février 1949 par l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance ;
- e) De l'ouverture d'un crédit de 88.100 dollars pour les « services de fonctionnement » organisés au titre du programme de conservation du lait, et d'un supplément de 2.000 dollars pour l'enquête entreprise sur les besoins de l'Allemagne.

33. En outre, le Conseil a pris note que le Comité du budget administratif a examiné le rapport financier du FISE au 30 septembre 1948 ainsi que les dépenses d'administration pour 1948, et a également étudié de façon assez approfondie la question de la vérification des comptes et de la comptabilité-matière. Le Conseil a également pris note des discussions consignées dans le rapport du comité, au sujet de l'incidence de l'extension des programmes du FISE sur les dépenses administratives et de la recommandation du comité, selon laquelle le Conseil devra tenir compte des dépenses d'administration des nouveaux programmes au moment où l'approbation de ceux-ci est envisagée. Le Conseil a adressé des félicitations au Directeur, qui s'est efforcé de réduire les dépenses administratives au minimum compatible avec une administration efficace et avec les responsabilités accrues du Fonds.

¹⁰ A imputer au crédit de 6.000.000 de dollars ouvert au titre du programme pour le Moyen-Orient.

¹¹ A imputer au crédit de 500.000 dollars ouvert à cette fin par le Conseil d'administration.

REPORT OF THE EXECUTIVE BOARD ON
ITS 47th MEETING, HELD ON 23 FEBRUARY 1949

Document E/1144/Add.1 [Original text : English]
2 March 1949

GENERAL

1. The Executive Board met on 23 February 1949 in a special session primarily to consider a report of the Committee on Voluntary Fund Raising (E/ICEF/105).

POLICIES ON VOLUNTARY FUND RAISING

2. A general policy statement concerning the extension during 1949 of the United Nations Appeal for Children for the benefit of UNICEF [General Assembly resolution 215 (III)] was adopted by the Executive Board on 3 February and is contained in document E/1144, paragraphs 5 to 7. The Executive Board, on 23 February, considered the report of the Committee on Voluntary Fund Raising (E/ICEF/105) which contained further amplifications of policies to be followed in co-ordinating and assisting campaigns for voluntary contributions to UNICEF.

(a) UNAC campaigns

3. The Board noted that under resolution 215 (III), adopted by the General Assembly on 8 December 1948, the name "United Nations Appeal for Children" may be used only in national campaigns which are conducted solely for the benefit of UNICEF. The resolution requests UNICEF to assist in the conduct of national campaigns with a view to promoting international co-ordination of governmental and non-governmental voluntary appeals for the benefit of children. The Executive Board interpreted the phrase "appeals for the benefit of children" to refer exclusively to appeals for the benefit of UNICEF.

4. In answer to a question raised by the administration regarding the use of the name "United Nations Appeal for Children", the Board recommended that every effort should be made to emphasize the "singleness" of UNAC and UNICEF. In no way should correspondence or publicity convey the impression that UNAC is separate from UNICEF.

5. The Board approved the plans of the administration to approach governments as a first step in requesting support for UNAC during 1949. Wherever possible, this approach will be made through delegations at the United Nations. The

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR SA 47^e SÉANCE, TENUE LE 23 FÉVRIER 1949

Document E/1144/Add.1 [Texte original en anglais]
2 mars 1949

GÉNÉRALITÉS

1. Le Conseil d'administration s'est réuni le 23 février 1949 pour tenir une session spéciale, essentiellement consacrée à l'examen d'un rapport du Comité des contributions volontaires (E/ICEF/105).

POLITIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN CE QUI CONCERNE LA COLLECTE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

2. Une déclaration de politique générale, relative à la prolongation pendant l'année 1949 de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance, au bénéfice du FISE [résolution de l'Assemblée générale 215 (III)], a été adoptée par le Conseil d'administration, le 3 février, et figure dans le document E/1144, paragraphes 5 à 7. Le 23 février, le Conseil d'administration a examiné le rapport du Comité des contributions volontaires (E/ICEF/105) qui contenait des précisions supplémentaires sur la politique à suivre pour coordonner et organiser les campagnes de contributions volontaires au profit du FISE.

a) Campagnes de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance

3. Le Conseil d'administration a constaté qu'en vertu de la résolution 215 (III), adoptée par l'Assemblée générale le 8 décembre 1948, le nom d'« Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance » ne devait être employé que pour les campagnes nationales organisées au seul bénéfice du FISE. La résolution invite le Fonds international de secours à l'enfance à contribuer à l'organisation de campagnes nationales afin d'assurer la coordination internationale des appels gouvernementaux et non gouvernementaux bénévoles en faveur de l'enfance. Le Conseil d'administration a interprété les mots « Appel en faveur de l'enfance » comme s'appliquant exclusivement aux appels organisés au bénéfice du FISE.

4. Répondant à une question posée par l'administration au sujet de l'emploi du nom « Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance », le Conseil d'administration a recommandé que l'on fasse tout le possible pour faire ressortir que « Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance » et « Fonds international des Nations Unies de secours à l'enfance » s'appliquaient à un seul et même objet. Dans la correspondance ou la publicité, rien ne doit laisser croire que l'« Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance » est indépendant du FISE.

5. Le Conseil d'administration a approuvé les méthodes que l'administration se propose d'appliquer pour pressentir les gouvernements, à titre de première mesure en vue de solliciter un appui pour l'Appel des Nations Unies en faveur de l'en-

administration will be expected to obtain appropriate certification that the funds collected in the course of a UNAC drive are remitted to UNICEF, after campaign expenses have been deducted.

(b) Other voluntary collections for UNICEF

6. The Executive Board recognized that in some countries voluntary collections for UNICEF may be coupled with other national drives for the benefit of other international or domestic agencies conducting programmes similar to UNICEF. Resolution 57 (I), establishing the Children's Fund, provides in paragraph 2 (a) that UNICEF may receive funds directly from individuals and from other sources (E/1144, paragraph 7). The Executive Board decided that the administration may wish to assist committees raising voluntary contributions for UNICEF, within limits it deems appropriate to budgetary and other circumstances, with necessary informational material and in such other ways as it considers possible and expedient. The Board approved the administration's recommendation that in the case of partial campaigns UNICEF should endeavour to induce sponsors of such national campaigns to announce in advance and to indicate on all their publicity material the extent to which UNICEF would benefit from the funds collected. In no case will UNICEF require any formal agreement with governments or national committees.

POLICY REGARDING JOINT CAMPAIGNS WITH THE UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION

7. The Board had before it a letter dated 13 January 1949, directed to Dr. L. Rajchman, Chairman of the Executive Board, from Mr. J. Torrès Bodet, Director-General of UNESCO (E/ICEF/W.42/Add.2). This letter draws attention to the resolution adopted by the third session of the General Conference of UNESCO which recommends co-ordination of UNESCO appeals with UNAC at the national level.

8. The Board noted that the specific terms of General Assembly resolution 215 (III) do not allow for co-ordination of UNAC with any other appeal. Paragraph 3 of the resolution states that the name "United Nations Appeal for Children" shall be used only in national campaigns which are conducted for the exclusive benefit of UNICEF. The manner in which national collections, which are not UNAC campaigns, are linked with collections for UNICEF is a matter for national determination.

fance au cours de l'année 1949. Lorsque ce sera possible, les gouvernements seront pressentis par l'entremise des délégations auprès de l'Organisation des Nations Unies. L'administration devra obtenir la garantie certaine que les fonds recueillis au cours d'une campagne de l'Appel seront bien remis au FISE, une fois déduites les dépenses entraînées par la campagne.

b) Autres collectes de contributions volontaires en faveur du FISE

6. Le Conseil d'administration a admis que, dans certains pays, les collectes de contributions volontaires pour le compte du FISE pouvaient avoir lieu en même temps que d'autres campagnes nationales en faveur d'autres institutions internationales ou nationales, mettant en œuvre des programmes semblables à celui du FISE. Il est dit au paragraphe 2 a) de la résolution 57 (I), qui établit le Fonds de secours à l'enfance, que le Fonds pourra recevoir directement des contributions provenant de sources privées ou autres (E/1144, paragraphe 7). Le Conseil d'administration a décidé que, dans le cadre de certaines limites imposées par des considérations d'ordre budgétaire et autres, l'administration peut désirer aider les comités qui organisent des campagnes de contributions volontaires en faveur du FISE, soit en leur fournissant les documents nécessaires à l'information, soit de toute autre manière qu'elle juge possible et pratique. Le Conseil d'administration a approuvé la recommandation de l'administration invitant le FISE, dans le cas de campagnes partielles, à s'efforcer d'obtenir des organisations promotrices de telles campagnes nationales qu'elles annoncent d'avance et indiquent dans leur publicité la mesure dans laquelle le FISE bénéficiera des fonds recueillis. En aucun cas, le FISE n'exigera d'accord formel avec les gouvernements ou les comités nationaux.

POLITIQUE A L'ÉGARD DE CAMPAGNES MENÉES CONJOINTEMENT AVEC L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

7. Le Conseil d'administration était saisi d'une lettre en date du 13 janvier 1949, adressée à M. Rajchman, Président du Conseil d'administration, par M. J. Torrès Bodet, Directeur général de l'UNESCO (E/ICEF/W.42). Cette lettre attire l'attention sur la résolution adoptée au cours de la troisième session de la Conférence générale de l'UNESCO, qui recommande la coordination, sur le plan national, des appels de l'UNESCO et de ceux de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance.

8. Le Conseil d'administration a noté qu'aux termes de la résolution de l'Assemblée générale 215 (III) il n'est prévu aucune coordination de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance avec un autre appel quel qu'il soit. Le paragraphe 3 de la résolution porte que le nom d'« Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance » ne sera employé que dans les campagnes nationales organisées exclusivement au bénéfice du FISE. Il appartient à chaque gouvernement de déterminer la manière dont les collectes nationales qui ne sont pas des collectes en faveur de l'Appel seront reliées aux collectes en faveur du FISE.

9. Resolution 162 (VII), adopted by the Economic and Social Council on 12 August 1948, requests the Secretary-General to report to the eighth session of the Economic and Social Council on the financial results of the 1948 Appeal, and the distribution of the proceeds. In order to achieve co-ordination of relationships with governments and national committees, the Executive Board suggests that the staff engaged upon residual liquidation functions of the 1948 UNAC campaigns shall be under the administrative direction of the Executive Director of UNICEF, subject to the staff expenses involved being met by the Secretary-General of the United Nations.

ADMINISTRATIVE BUDGET FOR VOLUNTARY FUND RAISING IN 1949

10. The Board approved a ceiling recommended by the Committee on Voluntary Fund Raising of \$180,000 to cover administrative expenditures for assisting and co-ordinating campaigns for voluntary non-governmental collections on behalf of UNICEF for the remainder of 1949, subject to review by the Committee on Voluntary Fund Raising and the Board at the end of three months. In accordance with the usual procedure of the Board, proposed expenditure under this ceiling will be reviewed by the Committee on Administrative Budget.

SWISS CAMPAIGN FOR VOLUNTARY CONTRIBUTIONS

11. The Executive Board noted a question concerning the Swiss National campaign which had been brought to the attention of the Committee on Voluntary Fund Raising by the administration. The Swiss National Committee proposes to conduct a campaign for voluntary contributions in which UNICEF would receive a portion of the proceeds. The Board expressed the hope that a UNAC campaign might be conducted in that country during 1949 and suggested that the administration should discuss this possibility with representatives of the Swiss Government.

ELECTION OF ALTERNATES TO THE JOINT UNICEF-WHO COMMITTEE ON HEALTH POLICY

12. The Executive Board, during its meetings at Geneva in July 1949, appointed four representatives of UNICEF to the Joint UNICEF-WHO Policy Committee, and two alternates. The four representatives were: the Chairman of the Executive Board, Dr. L. Rajchman (Poland), the Chairman of the Programme Committee, Mrs. D. B. Sinclair (Canada), the Chairman of the Subcommittee on Medical Projects, Dr. R. Debré (France); and the representative of China. The representatives of Australia and Czechoslovakia were elected as alternates (E/901, paragraph 58).

9. La résolution 162 (VII), adoptée par le Conseil économique et social, le 12 août 1948, invite le Secrétaire général à faire rapport au Conseil, lors de sa huitième session, sur les résultats financiers de l'Appel pour 1948 et sur la répartition du produit de l'Appel. En vue de coordonner les relations avec les gouvernements et les comités nationaux, le Conseil d'administration propose que le personnel engagé pour terminer la campagne de l'Appel pour 1948 soit placé sous la direction administrative du Directeur général du FISE, sous réserve que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies assume les dépenses de personnel ainsi engagées.

BUDGET D'ADMINISTRATION NÉCESSAIRE POUR FACILITER LES CAMPAGNES DE CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN 1949

10. Le Conseil d'administration a approuvé le chiffre maximum de 180.000 dollars, recommandé par le Comité des contributions volontaires pour couvrir les dépenses administratives nécessaires pour contribuer aux campagnes nationales et coordonner les collectes non gouvernementales de contributions volontaires au nom du FISE, pour le reste de l'année 1949, sous réserve d'un nouvel examen de la situation, au bout de trois mois, par le Comité des contributions volontaires et le Conseil d'administration. Conformément à la procédure habituelle du Conseil d'administration, les dépenses proposées dans les limites de ce maximum seront examinées par le Comité chargé du budget d'administration.

CAMPAGNE SUISSE EN VUE DE RECUEILLIR DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

11. Le Conseil d'administration a pris note d'une question relative à une campagne nationale suisse, qui serait portée, par l'administration, à l'attention du Comité des contributions volontaires. Le Comité national suisse propose d'organiser une campagne en vue de recueillir des contributions volontaires, dans laquelle le FISE recevrait une partie du produit des collectes. Le Conseil d'administration a exprimé l'espoir qu'une campagne de l'Appel pourrait être organisée dans ce pays, au cours de l'année 1949, et a proposé que l'administration examine cette possibilité avec les représentants du Gouvernement suisse.

ÉLECTION DE DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS AU COMITÉ MIXTE FISE-OMS DE POLITIQUE SANITAIRE

12. Au cours des séances qu'il a tenues à Genève, en juillet 1948, le Conseil d'administration a désigné quatre représentants du FISE au Comité mixte FISE-OMS de politique sanitaire: le Président du Conseil d'administration, Dr L. Rajchman (Pologne), la Présidente du Comité du programme, M^{me} D. B. Sinclair (Canada), le Président du Sous-Comité des programmes médicaux, Dr R. Debré (France), et le représentant de la Chine; le représentant de l'Australie et celui de la Tchécoslovaquie ont été élus délégués suppléants (E/901, paragraphe 58).

13. Experience has shown the need for increasing the number of alternates to this committee. Therefore, at its meeting on 23 February, the Executive Board elected two additional alternates to serve on the Joint UNICEF-WHO Committee on Health Policy—Dr. J. Holm, representative of Denmark and Technical Director of the Joint Enterprise (International Tuberculosis Campaign), and Mr. A. R. Lindt, representative of Switzerland. The election of the representatives of Denmark and Switzerland increases the number of UNICEF alternates to the Joint Committee on Health Policy to four.

13. L'expérience a révélé la nécessité d'accroître le nombre des délégués suppléants à ce comité. En conséquence, le Conseil d'administration, à sa séance du 23 février, a désigné deux autres délégués suppléants au Comité mixte FISE-OMS de politique sanitaire : le Dr J. Holm, représentant du Danemark (et Directeur technique de l'entreprise mixte : Campagne internationale contre la tuberculose) et M. A. R. Lindt, représentant de la Suisse. L'élection des représentants du Danemark et de la Suisse porte à quatre le nombre des délégués suppléants du FISE au Comité mixte de politique sanitaire.

REPORT OF THE EXECUTIVE BOARD ON
ITS 48th TO 51st MEETINGS INCLUSIVE,
HELD ON 9 AND 10 MARCH 1949

Document E/1144/Add.2 [Original text : English]

14 March 1949

GENERAL

1. The session of the Executive Board on 9 and 10 March 1949 had the following agenda :

- (a) Report of Executive Director ;
- (b) Utilization of new resources ;
- (c) Programme for China ;
- (d) Other business.

REAPPOINTMENT OF MR. MAURICE PATE
AS EXECUTIVE DIRECTOR

2. The Executive Board expressed its pleasure at the extension by the Secretary-General of the contract of Mr. Maurice Pate as Executive Director, with the status of top-ranking director. It associated itself with the view of the Chairman of the Executive Board as expressed to the Secretary-General that "without Mr. Pate's eminent services the work of UNICEF could not have attained its present measure of success".

REPORT OF THE EXECUTIVE DIRECTOR

3. The Board had before it a general report from the Executive Director which included data on the status of the Fund's resources, supply operations, and developments in the UNICEF programme in the Far East and for mother and child refugees in Palestine (E/ICEF/101).¹ As of 4 February 1949, the cumulative total of contributions and pledges to UNICEF from all sources amounted to approximately \$116.7 million. Of this amount 65 per cent came from twenty-seven governments, 26 per cent from UNRRA residual assets, and the remaining 9 per cent from voluntary contributions, including the 1948 UNAC campaigns. Previous commitments by the Board left \$23.8 million available for new allocations. The cumulative total of supplies shipped by the Fund at this date was 108,000 metric tons, of which 72,000 tons were dried milk.

4. In considering a target budget of operations for 1949 and the allocation of new resources, the Board had before it the recommendations of the Executive Director (E/ICEF/100) based upon data on needs from UNICEF mission chiefs, field surveys, FAO, and other sources. The Board also had before it a report from the Programme

¹ The Board also had for its information three special reports : " Report on 1948 Summer Camp Programmes in European UNICEF Receiving Countries " (E/ICEF/102) ; " Summarized Plans of Feeding Operations in Europe " (E/ICEF/104) ; and " Compilation of Major UNICEF Policies " (E/ICEF/107).

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR SES 48^e A 51^e SÉANCES,
TENUES LES 9 ET 10 MARS 1949

Document E/1144/Add.2 [Texte original en anglais]

14 mars 1949

GÉNÉRALITÉS

1. L'ordre du jour de la session du Conseil d'administration tenue les 9 et 10 mars 1949 était le suivant :

- a) Rapport du Directeur général ;
- b) Utilisation des nouvelles ressources ;
- c) Programme des campagnes pour la Chine ;
- d) Questions diverses.

RENOUVELLEMENT
DU CONTRAT DE M. MAURICE PATE,
EN QUALITÉ DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

2. Le Conseil d'administration a noté avec satisfaction que le Secrétaire général a renouvelé le contrat de M. Maurice Pate, en qualité de Directeur général, avec le rang de directeur hors classe. Il s'est associé à l'opinion exprimée par le Président du Conseil d'administration au Secrétaire général, pour estimer que « sans les services éminents de M. Pate, l'œuvre du FISE n'aurait pu connaître sa mesure actuelle de succès ».

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

3. Le Conseil d'administration était saisi d'un rapport général du Directeur général, contenant des données sur l'état des ressources du Fonds, les fournitures et les nouveaux programmes du FISE pour le Moyen-Orient et pour les enfants et les mères qui se trouvent parmi les réfugiés de Palestine (E/ICEF/101)¹. A la date du 4 février 1949, le total général des contributions et des promesses de versement au FISE de toute provenance se montait approximativement à 116,7 millions de dollars. Sur ce total, 65 % provenaient de 27 gouvernements, 26 % provenaient des reliquats additionnels de l'UNRRA, et le reste (9 %) provenait de contributions volontaires, y compris les campagnes de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance en 1948. Du fait des engagements antérieurs du Conseil d'administration, il restait 23,8 millions de dollars disponibles pour de nouvelles affectations. Le total général des fournitures expédiées par le Fonds à cette date s'élevait à 108.000 tonnes métriques, dont 72.000 tonnes de lait déshydraté.

4. Pour établir le budget des plans de campagnes pour 1949 et l'affectation des nouvelles ressources, le Conseil d'administration avait reçu les recommandations du Directeur général (E/ICEF/100) élaborées d'après les renseignements sur les besoins fournis par les missions du FISE à l'étranger, des chefs de missions, de l'OAA, et d'autres

¹ Le Conseil d'administration avait également reçu pour information trois rapports spéciaux : « Rapport sur l'organisation en 1948 de colonies de vacances dans les pays européens bénéficiaires de l'aide du FISE » (E/ICEF/102) ; « Sommaire des plans des campagnes d'alimentation en Europe » (E/ICEF/104) ; et « Principes fondamentaux de la politique du FISE » (E/ICEF/107).

Committee recommending adoption of the Executive Director's proposals and setting forth the chief considerations governing the majority and minority views in the Committee (E/ICEF/106). These views were more fully elaborated in the Board's discussions.

TARGET BUDGET OF OPERATIONS FOR 1949

5. In July 1948, in Geneva, the Executive Board adopted a \$78 million budget of operations which indicated broadly the Fund's target expenditures for the year 1949 in the light of resources available at the time and expected contributions. The purposes of the budget were to indicate the main lines of the task faced by the Fund in 1949 under these circumstances ; to permit advance planning by the administration ; and to show how additional contributions would be spent when they became available (E/901, paragraphs 14 to 17).²

6. The Executive Board, taking into account certain net carry-overs of 1948 allocations (\$6.8 million), additional resources from UNRRA and UNAC (\$13.7 million) and present expectations of further contributions, approved a new 1949 target budget of \$98.5 million. This budget, like the earlier one, is based on the assumption that the \$75 million appropriated by the United States Government and available for matching other government contributions on a 72-28 per cent basis, will be fully drawn by UNICEF.³

7. The detailed budget, as adopted by the Board, is shown in Table I. In summary, the budget provides for the following target expenditure :

Target Budget of Operations

	Million dollar equivalents
Europe, including Germany	35.9
Asia	20.5
Latin America	2.5
Palestine refugees	6.0 *
BCG vaccination	2.0
Anti-syphilis campaigns	2.0
Training programmes and operational services	2.0
Freight	7.0
Administration	2.5
Reserve for Europe	2.0
Reserve for areas outside Europe	5.1
General reserve	11.0
	98.5

* This sum, specifically for children and nursing and pregnant mothers, is in addition to the \$32 million United Nations Relief for Palestine Refugees programme.

² See *Official Records of the Economic and Social Council, Third Year, Seventh Session, Annexes, agenda item 24.*

³ As 4 February, contributions of approximately \$7.9 million were needed from other governments in order to draw the \$20.3 million remaining in the United States appropriation.

sources. Le Conseil avait également reçu un rapport du Comité du programme recommandant l'adoption des propositions du Directeur général et exposant les considérations essentielles dont s'inspireraient l'opinion de la majorité et l'opinion de la minorité des membres du Comité (E/ICEF/106). Ces vues ont été exposées avec plus de détail au cours des délibérations du Conseil.

BUDGET PROPOSÉ

POUR LES PLANS DE CAMPAGNES DE 1949

5. En juillet 1948, à Genève, le Conseil d'administration a adopté un budget de campagnes, qui s'élevait à 78 millions de dollars et qui indiquait *grosso modo* le chiffre que les dépenses du Fonds ne devaient pas dépasser en 1949, compte tenu des ressources disponibles à ce moment et des contributions prévues. Le but de ce budget est d'indiquer les grandes lignes de la tâche à laquelle le Fonds devra faire face en 1949 dans ces conditions, de permettre à l'administration d'élaborer ses plans à l'avance, et d'indiquer comment les contributions supplémentaires seraient utilisées lorsqu'elles deviendraient disponibles (E/901, paragraphes 14 à 17) ².

6. Tenant compte de certains reports des affectations de 1948 (6,8 millions de dollars), des reliquats additionnels de l'UNRRA et de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance (13,7 millions de dollars) et des autres contributions que l'on prévoit actuellement, le Conseil d'administration a approuvé pour 1949 un nouveau budget qui ne doit pas dépasser 98,5 millions de dollars. Comme le précédent, ce budget a été établi en supposant que le FISE obtiendra dans leur totalité les 75 millions de dollars affectés par le Gouvernement des Etats-Unis, sous réserve de contributions concurrentes des autres gouvernements sur la base 72-28 % ³.

7. Le budget détaillé, tel qu'il a été adopté par le Conseil d'administration, est indiqué au tableau I. En résumé, le budget prévoit les dépenses suivantes :

Budget des plans de campagnes

	Equivalents en millions de dollars
Europe, y compris l'Allemagne	35,9
Asie	20,5
Amérique latine	2,5
Réfugiés de Palestine	6,0 *
Vaccination BCG	2,0
Campagnes anti-syphilitiques	2,0
Programme de formation technique et services extérieurs	2,0
Fret	7,0
Administration	2,5
Réserve pour l'Europe	2,0
Réserve pour les pays non européens ..	5,1
Réserve générale	11,0
	98,5

* Cette somme, destinée spécifiquement aux enfants et aux mères allaitantes et enceintes, s'ajoute aux 32 millions de dollars fournis par les Nations Unies pour le programme de Palestine.

² Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social, troisième année, septième session, Annexes, point 24 de l'ordre du jour.*

³ A la date du 4 février, il manquait au FISE environ 7,9 millions de dollars de contributions d'autres gouvernements pour pouvoir disposer des 20,3 millions de dollars qui constituent le reliquat des sommes affectées par le Gouvernement des Etats-Unis.

NEW ALLOCATIONS FOR 1949

8. As is noted in paragraph 3 above, the Board had \$23.8 million (in U.S. dollar equivalents) available for new allocations. The Board was fully aware that these resources were completely insufficient in relation to the present ascertained needs of children even in Europe alone, and all the more so throughout the world. It is therefore essential to secure new resources to permit additional allocations before 30 June 1949.

9. The Board accepted the allocation recommendations of the Executive Director and the Programme Committee, subject to the conditions stated in paragraph 11 below. These allocations are shown in detail in Table I and in paragraph 13. In summary, they provide for the following :

	<i>Dollars</i>
Europe	13.5
Asia :	
China	2.0
South East Asia	1.0
Japan and Korea	<u>1.5</u>
	4.5
Latin America	2.0
BCG vaccination outside Europe *	0.5
Training programmes and operational services	0.5
Freight	<u>1.5</u>
	22.5

* For countries for which no allocation for a country programme has been set aside.

10. The remaining \$1.3 million was reduced by \$416,700 as a result of cognizance by the Board of an allocation action taken in 1948 but not hitherto formally recognized.⁴ Taking into account \$190,000 allocated by the Board at its two previous sessions to administer the UNAC campaign in 1949 (E/1144, paragraph 32 and E/1144/Add.1, paragraph 10), the unallocated reserve is \$693,000.

(a) *Europe*

11. The Executive Board approved a \$13.5 allocation for Europe, as shown in the table below, subject to the following conditions :

- (i) 90 per cent of each item is to be a firm allocation, and
- (ii) 10 per cent of each item is to be put into a reserve for the European countries shown in the table, to be subject to final allocation by the Programme Committee after considering a review of relative needs prepared by the administration :

⁴ In June 1948, the Danish Government contributed 2 million kroner (\$416,700) to UNICEF for use in the BCG vaccination programme of the Joint Enterprise. In accordance with its original intention, the Board decided that this should be listed as an allocation as well as a contribution.

NOUVELLES AFFECTATIONS POUR 1949

8. Comme on l'a indiqué au paragraphe 3 ci-dessus, le Conseil d'administration disposait de 23,8 millions de dollars (en dollars américains) pour de nouvelles affectations. Le Conseil n'ignorait pas que ces ressources étaient absolument insuffisantes pour faire face aux besoins actuels des enfants des seuls pays d'Europe, et à plus forte raison pour répondre aux besoins des enfants dans le monde entier. Il est donc essentiel d'obtenir de nouvelles ressources afin de pouvoir procéder à de nouvelles affectations avant le 30 juin 1949.

9. Le Conseil a accepté les recommandations du Directeur général et du Comité du programme en ce qui concerne les affectations, sous réserve des conditions exposées au paragraphe 11 ci-dessous. Ces affectations sont indiquées en détail dans le tableau I et au paragraphe 13 ; en voici les grandes lignes :

	<i>Dollars</i>
Europe	13,5
Asie :	
Chine	2,0
Sud-Est asiatique	1,0
Japon et Corée	<u>1,5</u>
	4,5
Amérique latine	2,0
Vaccination BCG en dehors de l'Europe *	0,5
Programmes de formation technique et services extérieurs	0,5
Fret	<u>1,5</u>
	22,5

* Pour les pays pour lesquels on n'a pas prévu d'affectations au titre d'un programme national.

10. Les fonds restants, soit 1,3 million de dollars, ont été diminués de 416.700 dollars, le Conseil ayant approuvé une affectation faite en 1948 qu'il n'avait pas encore reconnue formellement⁴. Si l'on tient compte des 190.000 dollars que, lors de ses deux précédentes sessions, le Conseil a affectés à l'administration de la campagne de l'Appel des Nations Unies en faveur de l'enfance en 1949 (E/1144, paragraphe 32, et E/1144/Add.1, paragraphe 10), la réserve non employée s'élève à 693.000 dollars.

a) *Europe*

11. Le Conseil d'administration a approuvé une affectation de 13,5 millions de dollars pour l'Europe, comme l'indique le tableau ci-après, sous réserve des conditions suivantes :

- i) 90 % de chaque somme doivent constituer une affectation ferme, et
- ii) 10 % de chaque somme doivent être versés à un fonds de réserve pour les pays européens indiqués dans le tableau, sous réserve d'affectation définitive par le Comité du programme, après examen d'un état comparatif des besoins préparé par l'administration :

⁴ En juin 1948, le Gouvernement danois a apporté au FISE une contribution de 2 millions de couronnes (416.700 dollars) pour le programme de vaccination BCG de l'Œuvre commune. Conformément à sa première intention, le Conseil a décidé de considérer cette somme comme une affectation aussi bien que comme une contribution.

ALLOCATIONS TO EUROPEAN UNICEF RECEIVING
COUNTRIES FOR THE SECOND HALF OF 1949

(In thousands of dollars)

Country	Milk, fats and cod-liver oil	Other foods, medical and other supplies	Total allocations
	(1)	(2)	(3)
Albania	110	54	164
Austria	453	259	712
Bulgaria	719	216	935
Czechoslovakia	548	249	797
Finland	—	162	162
Greece	887	368	1,255
Hungary	—	346	346
Italy	1,745	756	2,501
Poland	1,745	756	2,501
Romania	1,353	400	1,753
Yugoslavia	1,726	648	2,374
Total	9,286	4,214	13,500

12. In connexion with the Board's allocation for Europe, the following decisions were made :

- (i) An amount of \$9.3 million, subject to the conditions stated in paragraph 11 above, is to be available only for milk, fats, and cod-liver oil. On the basis of the resources available for allocation at present, this amount will provide for supplementary feeding of about 2,300,000 schoolchildren for four school months between 1 July and the end of 1949, and about 1,140,000 infants, pregnant and nursing women, pre-school children and children in institutions for the full six-month period (column (1) of table, paragraph 11).
- (ii) In agreement with the Executive Director, countries are permitted to choose from a portion of their allocation among food, medical supplies, and other priority items. The portion selected for medical programmes is subject to the procedures of the Joint UNICEF-WHO Committee on Health Policy. The amount allocated under this provision, subject to the conditions in paragraph 11 above, is \$4.2 million (column (2) of table, paragraph 11).
- (iii) No special allocation is made for summer camp feeding. Countries may, upon approval of the Executive Director, use for summer camp feeding any stocks remaining from school lunch programmes.
- (iv) Should shipments of fats be discontinued because of a country's export of that commodity, allocation to the country will be adjusted by deducting the value of unshipped fats.
- (v) In accordance with the usual Fund policy of encouraging full use of programmed

ALLOCATIONS POUR LE DEUXIÈME SEMESTRE
DE 1949 EN FAVEUR DES PAYS EUROPÉENS
BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE DU FISE

(En milliers de dollars)

Pays	Lait, matières grasses et huile de foie de morue	Autres denrées alimentaires, produits médicaux et autres fournitures	Total des allocations
	(1)	(2)	(3)
Albanie	110	54	164
Autriche	453	259	712
Bulgarie	719	216	935
Finlande	—	162	162
Grèce	887	368	1.255
Hongrie	—	346	346
Italie	1.745	756	2.501
Pologne	1.745	756	2.501
Roumanie	1.353	400	1.753
Tchécoslovaquie ...	548	249	797
Yougoslavie	1.726	648	2.374
Total	9.286	4.214	13.500

12. En ce qui concerne les affectations prévues par le Conseil pour l'Europe, les décisions suivantes ont été prises :

- i) Une somme de 9,3 millions de dollars, sous réserve des conditions indiquées au paragraphe 11 ci-dessus, doit être consacrée exclusivement à l'achat de lait, de matières grasses et d'huile de foie de morue. Compte tenu des ressources disponibles à l'heure actuelle pour les affectations, cette somme permettra de fournir des rations supplémentaires à environ 2.300.000 écoliers pendant quatre mois scolaires, entre le 1^{er} juillet et la fin de 1949, et à environ 1.140.000 bébés, femmes enceintes et femmes qui allaitent, enfants d'âge préscolaire et enfants placés dans des institutions pendant toute la période de six mois [colonne (1) du tableau, paragraphe 11].
- ii) D'accord avec le Directeur général, les pays sont autorisés à choisir, pour une certaine partie du crédit qui leur a été affecté, entre les denrées alimentaires, les fournitures médicales et les autres fournitures prioritaires. La fraction choisie pour les programmes médicaux est soumise à la procédure du Comité mixte FISE-OMS de politique sanitaire. La somme affectée à cette fin, sous réserve des conditions indiquées au paragraphe 11 ci-dessus, s'élève à 4,2 millions de dollars [colonne (2) du tableau, paragraphe 11].
- iii) Aucune allocation spéciale n'est prévue pour l'alimentation dans les camps de vacances. Les pays peuvent, avec l'approbation du Directeur général, utiliser pour l'alimentation dans les camps de vacances les stocks restant sur ce qui avait été prévu pour les déjeuners scolaires.
- iv) Si l'on devait interrompre les expéditions de matières grasses, parce qu'un pays exporte cette denrée, on ajusterait les allocations prévues pour le pays intéressé en déduisant la valeur des matières grasses non expédiées.
- v) Conformément à la politique habituelle du Fonds d'encourager l'utilisation maximum

supplies of milk, fats and cod-liver oil, any stocks programmed until 31 December 1949 and not used by that time will be applied to the programme for the following period, and the value of these stocks will be deducted from any additional allocations which may be made to the individual countries.

(vi) The Board was pleased to note that France, Finland and Hungary were in a position not to request additional UNICEF food supplies. In accordance with one of the basic objectives of UNICEF that its operations "strengthen the permanent child health and child welfare programmes of the countries receiving assistance",⁵ the Board hoped that the priority to child feeding made possible by UNICEF assistance can now be continued by these Governments out of the improved indigenous food supplies.

(vii) In connexion with the allocation for Greece, the Board noted the Executive Director's hope that the present goal of 632,000 children may be reached within the next few months, and his intention, in that case, to submit a proposal for an increased allocation from available resources in order to allow the increased number to be maintained and feeding to be continued during the summer months. The Board also noted his intention to have the Albanian and Bulgarian allocations similarly reviewed at a later date (E/ICEF) 100, paragraph 42).

(b) *Asia*

13. The allocations made by the Board in Asia are as follows :

China : \$2 million

South-East Asia : \$1 million, in the same proportion as the July 1948 Board allocation (E/901, paragraph 46) :

	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
Indonesia :		
Dutch-controlled	263,200	
Republic-controlled ..	<u>157,900</u>	421,100
Indo-China :		
French-controlled	105,300	
Not under French control	<u>52,600</u>	157,900
Siam	52,600	
Philippines	157,900	
United Kingdom Territories	131,600	
Burma	<u>78,900</u>	
		1,000,000

⁵ See *Resolutions adopted by the Economic and Social Council during its Fourth Session*, No. 44 (IV), annex, p. 29.

des quantités de lait, de matières grasses et d'huile de foie de morue prévues au programme, tout stock prévu pour le programme prenant fin au 31 décembre 1949 et non utilisé à cette date sera affecté au programme de la période suivante, et la valeur de ces stocks sera déduite de toute allocation supplémentaire qui pourra être accordée aux pays individuellement.

vi) Le Conseil a noté avec satisfaction que la France, la Finlande et la Hongrie étaient en mesure de ne plus demander d'assistance au FISE sous forme de denrées alimentaires. Conformément à l'un des buts fondamentaux du FISE, selon lequel les mesures prises par celui-ci doivent « renforcer les programmes permanents d'hygiène et de protection de l'enfance établis par les pays qui reçoivent assistance »⁵, le Conseil a exprimé l'espoir que les gouvernements de ces pays pourront, grâce à l'amélioration survenue dans la situation alimentaire intérieure, continuer d'assurer à l'alimentation des enfants la priorité qu'il était possible de lui accorder grâce à l'aide du FISE.

vii) En ce qui concerne l'allocation prévue pour la Grèce, le Conseil a pris acte de l'espoir exprimé par le Directeur général que l'objectif actuel, c'est-à-dire le chiffre de 632.000 enfants, pourra être atteint au cours des prochains mois, et de son intention, dans ce cas, de présenter une proposition tendant à augmenter cette allocation en prélevant sur les ressources disponibles, afin de pouvoir maintenir le chiffre ainsi relevé et poursuivre l'exécution du programme d'alimentation au cours des mois d'été. Le Conseil a aussi pris note de son intention de faire également modifier les allocations de l'Albanie et de la Bulgarie à une date ultérieure (E/ICEF/100, paragraphe 42).

b) *Asie*

13. Les allocations prévues par le Conseil pour l'Asie sont les suivantes :

Chine : 2 millions de dollars.

Sud-Est de l'Asie : 1 million de dollars, répartis dans des proportions semblables à celles qui avaient été observées pour les affectations décidées par le Conseil en juillet 1948 (E/901, paragraphe 46) :

	<i>Dollars</i>	<i>Dollars</i>
Indonésie :		
Sous administration néerlandaise	263.200	
Sous administration républicaine	<u>157.900</u>	421.100
Indochine :		
Sous administration française	105.300	
Partie qui n'est pas sous administration française	<u>52.600</u>	157.900
Siam		52.600
Philippines		157.900
Territoires du Royaume-Uni		131.600
Birmanie		<u>78.900</u>
		1.000.000

⁵ Voir les *Résolutions adoptées par le Conseil économique et social pendant sa quatrième session*, n° 44 (IV), annexe, p. 29

Japan and Korea : \$1,500,000 to be apportioned by the Board after a survey and recommendation by the administration.

(c) *Latin America*

14. Two million dollars are to be allocated among countries on the basis of government requests and with the advice of appropriate international agencies including WHO, the Pan American Sanitary Bureau, FAO and the American International Institute for the Protection of Childhood. Amounts required for the BCG programme are to be taken from the allocation.

(d) *BCG*

15. It will be recalled that the Board had previously made an allocation of \$2 million for BCG programmes outside of Europe (E/ICEF/56, paragraph 23). At its present session the Board transferred this sum to country programmes as follows, it being understood that these funds are intended only for BCG operations and cannot be used for other purposes :

	<i>Dollars</i>
China	500,000
India, Pakistan and Ceylon ..	1,000,000
Morocco	300,000
Tunisia	150,000
Lebanon	50,000
	2,000,000

16. BCG programmes for all the above countries had already been approved by the Board. The transfers from the \$2 million were based upon estimates made by the Technical Director of the Joint Enterprise.

17. In addition to the above transfers, the Board approved a new allocation of \$500,000 for BCG programmes outside Europe for countries for which no allocation for a country programme has been set aside. This fund can be used for applications which have already been received from Egypt and Israel, and for possible new applicants in the Middle East and Africa.

(e) *Flexibility in country allocations*

18. The Board decided that, except for feeding programmes, it would not make further allocations specifically earmarked for particular programmes, such as it has made in the past for BCG, anti-syphilis, milk conservation and as had been suggested by the Medical Sub-Committee of the Programme Committee for tuberculosis diagnosis (E/ICEF/87/Add.1, paragraphs 17 to 20).

19. These activities will be financed in the future from within general country allocations where the government and the administration agree that they constitute a desirable expenditure of money. It is hoped by this means to achieve a greater concen-

Japon et Corée : 1.500.000 dollars, qui seront répartis par le Conseil après enquête et sur recommandation de l'administration.

c) *Amérique latine*

14. Deux millions de dollars doivent être répartis entre les pays d'après les demandes des gouvernements et selon l'avis des organisations internationales appropriées, notamment l'OMS, le Bureau sanitaire panaméricain, l'OAA et l'Institut international américain pour la protection de l'enfance. Les crédits nécessaires au programme de vaccination par le BCG seront pris sur cette allocation.

d) *Vaccination par le BCG*

15. On se souviendra que le Conseil avait antérieurement affecté 2.000.000 de dollars au programme de vaccination par le BCG pour les pays situés hors d'Europe (E/ICEF/56, paragraphe 23). Lors de la présente session, le Conseil a transféré ces crédits et les a affectés de la manière suivante au programme des différents pays, étant bien entendu que ces crédits ne sont destinés qu'au programme de vaccination par le BCG et ne peuvent être utilisés à d'autres fins :

	<i>Dollars</i>
Chine	500.000
Inde, Pakistan et Ceylan ...	1.000.000
Maroc	300.000
Tunisie	150.000
Liban	50.000
	2.000.000

16. Le Conseil a déjà approuvé le programme de vaccination par le BCG pour tous les pays ci-dessus mentionnés. Les transferts opérés sur la somme de 2.000.000 de dollars se fondaient sur les évaluations faites par le directeur technique de l'Œuvre commune.

17. En plus des transferts précités, le Conseil a approuvé une nouvelle allocation de 500.000 dollars à affecter aux campagnes de vaccination par le BCG en dehors de l'Europe, en faveur des pays à l'intention desquels on n'avait pas réservé d'allocation individuelle. Ce fonds pourra être utilisé pour faire face aux demandes déjà parvenues d'Égypte et d'Israël ainsi qu'à de nouvelles demandes éventuelles qu'on recevrait du Moyen-Orient et de l'Afrique.

e) *Latitude dans l'utilisation de l'allocation prévue pour un pays*

18. Le Conseil a décidé qu'en dehors des programmes d'alimentation il ne ferait plus d'allocations réservées d'avance à des programmes déterminés, comme il l'avait fait dans le passé pour la campagne de vaccination par le BCG, la lutte contre la syphilis et le programme de conservation de lait, et comme l'avait aussi proposé la Sous-Commission médicale du Comité du programme en ce qui concerne le diagnostic de la tuberculose (E/ICEF/87/Add.1, paragraphes 17 à 20).

19. A l'avenir, ces activités seront au contraire financées au moyen de prélèvements sur les allocations générales prévues pour les divers pays, dans les cas où le gouvernement intéressé et l'administration se seront mis d'accord sur l'opportunité

tration on programmes in which the Fund can be of most assistance in the country concerned.

PROGRAMME FOR CHINA

20. The Board had before it proposals of the Executive Director on further programmes in China (E/ICEF/103) and recommendations of the Programme Committee (E/ICEF/106, paragraphs 3 to 8). It will be recalled that at its session on 3 February 1949 the Board took action on certain urgent matters, but decided to consider the whole question of a further programme to China on the basis of new proposals to be presented by the Executive Director and subsequent recommendations by the Programme Committee (E/1144, paragraphs 21 and 22).

21. The substance of most of the proposals of the Executive Director had been discussed on a technical level by the UNICEF China Mission with officials in China. While it was believed that the proposals would be technically acceptable to the Chinese authorities, there had not yet been the opportunity to obtain formally their views on the various schemes. The Executive Director had put these proposals before the Programme Committee and the Executive Board at this time in order to learn whether they would be favourably received by the Board, in the event of such projects meeting the wishes of the Chinese authorities in their utilization of UNICEF assistance. In that way, discussions between the UNICEF Chief of Mission and the Chinese authorities, and the development of specific proposals and priorities by the Chinese authorities for subsequent Board approval, could be considerably expedited.

22. It had been intended that the medical aspects of these proposals, in accordance with the usual procedure, would be submitted to the Joint UNICEF-WHO Committee on Health Policy in advance of the Board's session. However, a delay in the meeting date of the Joint Committee made it desirable to submit the proposals to the Board at its present meeting, with the understanding that the Board's approval would be subject to the recommendations of the Joint Committee at its April session.

23. The general outline of a programme for China, as presented by the Executive Director, was based upon the belief that, as in some other parts of the Far East, a mass feeding programme might not constitute the most effective utilization of UNICEF resources for assisting in meeting problems of child health and welfare. The projects suggested for consideration by the Chinese authorities were designed not only to meet immediate needs, but also to contribute some lasting benefit to Chinese children. As is set forth in some detail in the Executive Director's report (E/ICEF/103), the proposals included :

(a) A practical field training programme, through national, regional and local centres

de la dépense envisagée. De cette manière, on espère pouvoir se concentrer davantage sur les campagnes dans lesquelles le Fonds pourra rendre les meilleurs services au pays intéressé.

PROGRAMME POUR LA CHINE

20. Le Conseil était saisi de propositions du Directeur général relatives à la mise en œuvre de nouveaux programmes en Chine (E/ICEF/103) ainsi que de recommandations du Comité du programme (E/ICEF/106, paragraphes 3 à 8). On se rappellera que le Conseil, au cours de sa séance du 3 février 1949, a pris certaines mesures relatives à des questions urgentes mais a décidé d'examiner l'ensemble de la question d'un nouveau programme pour la Chine sur la base de nouvelles propositions qui lui seraient soumises par le Directeur général et de recommandations ultérieures qui lui seraient faites par le Comité du programme (E/1144, paragraphes 21 et 22).

21. Le contenu de la plupart des propositions du Directeur général a été examiné, au point de vue technique, par la mission du FISE en Chine et par des fonctionnaires chinois. Bien qu'on croie savoir que les propositions seraient acceptables au point de vue technique pour les autorités chinoises, on n'a pas encore eu la possibilité de connaître l'opinion de ces autorités sur les divers plans envisagés. Si le Directeur général a maintenant saisi le Comité du programme de ces propositions, c'est pour savoir si le Conseil les accueillerait favorablement, dans le cas où ces projets répondraient à la manière dont les autorités chinoises désirent utiliser l'aide du FISE. De cette façon, on pourrait accélérer sensiblement les discussions entre le chef de la mission du FISE et les autorités chinoises, l'élaboration par les autorités chinoises de propositions spécifiques, et la détermination de leur ordre de priorité, en vue de les soumettre ultérieurement à l'approbation du Conseil.

22. Conformément à la procédure habituelle, on avait pensé à saisir la Commission mixte FISE-OMS de politique sanitaire, avant la réunion du Conseil d'administration, de ces propositions envisagées sous leur aspect médical. Toutefois, en raison d'un retard dans la réunion de la Commission mixte, il a paru opportun de soumettre les propositions au Conseil à sa présente session, étant entendu que le Conseil donnerait son approbation sous réserve des recommandations que la Commission mixte formulerait lors de sa session d'avril.

23. Les grandes lignes du programme pour la Chine, telles qu'elles sont indiquées par le Directeur général, se fondaient sur la conviction que, comme dans certaines autres parties de l'Extrême-Orient, un programme d'alimentation collective ne constitue peut-être pas la manière la plus efficace d'utiliser les ressources du FISE pour contribuer à résoudre les problèmes de santé et de protection de l'enfance dans ce pays. Les projets soumis à l'examen des autorités chinoises ont pour objet non seulement de faire face aux besoins immédiats, mais également d'apporter des avantages durables aux enfants chinois. Comme le rapport du Directeur général l'expose avec quelque détail (E/ICEF/103), ces propositions comprennent :

a) Un programme pratique de formation professionnelle sur place, grâce à la création en

within China, of child health and welfare workers for both urban and rural regions to provide elementary child health and welfare services and parent education in public health and sanitation practices ;

- (b) An anti-tuberculosis campaign among children through BCG vaccination and increased facilities for diagnosis ;
- (c) Control of kala-azar, an endemic disease, the majority of whose victims are young children. Control of this disease, from which about 2,000,000 are suffering, can be accomplished by control of sandflies which are responsible for its transmission) through the use of insecticides and by mass treatment ;
- (d) Fly-control project to demonstrate the possibilities of reducing mortality among children through minimizing fly-borne diseases ;
- (e) Demonstration projects to encourage the greater use of goat's milk and the extension of the use of soybean " milk " by mothers and children. It was the Executive Director's opinion, however, that, with the limited funds available, this project might receive a low priority.

24. It was the general understanding of the Board from reports by the UNICEF Mission to China that the Chinese authorities would lay major emphasis on the training proposal (paragraph 23 (a) above).

25. In addition to the programme proposals in his report, the Executive Director pointed out that the financing of local-currency expenditure of the UNICEF Mission and of projects may continue to be a problem in China.

26. The Board adopted the following resolution, recommended by the Programme Committee :

" The Executive Board

" Approves the general outline of a programme for China submitted by the administration (E/ICEF/103) as a basis for discussion by the Chief of Mission with competent authorities in China, with the reservation that the advice of the Joint UNICEF-WHO Committee on Health Policy is to be sought on the medical programmes ;

" Authorizes the administration, in view of the policy of the Board that internal expenses should be borne by the country receiving assistance, to finance in part internal expenses only if, under present disturbed conditions in China, it is the only means of assuring continuity in the operations in China and working out a satisfactory future programme. If this arrangement is made, it is not to be held as a precedent,

Chine de centres locaux et régionaux et d'un centre national, de spécialistes de la santé et de la protection de l'enfance pour les régions tant urbaines que rurales, chargés de fournir les services élémentaires en matière de santé et de protection de l'enfance et d'apprendre aux parents les pratiques hygiéniques et sanitaires ;

- b) Une campagne pour protéger les enfants contre la tuberculose au moyen de la vaccination par le BCG et de meilleures facilités de diagnostic ;
- c) La lutte contre le kala-azar, maladie endémique qui frappe surtout les jeunes enfants. On peut lutter contre cette maladie, dont sont atteintes environ 2.000.000 de personnes, en luttant contre les phlébotomes (qui sont les agents de sa propagation) au moyen d'insecticides et en procédant à des traitements en masse ;
- d) Un projet de lutte contre les mouches, destiné à démontrer la possibilité de réduire la mortalité infantile en réduisant l'incidence des maladies propagées par les mouches ;
- e) Des projets de démonstration visant à encourager la consommation du lait de chèvre et à développer la consommation du « lait de soya » par les mères et les enfants. Le Directeur général estimait toutefois qu'étant donné les fonds limités dont dispose le FISE ce projet pourrait ne pas avoir une priorité élevée.

24. Après avoir pris connaissance des rapports présentés par la mission du FISE en Chine, le Conseil, d'une manière générale, a cru comprendre que les autorités chinoises réserveraient une place de faveur à la proposition qui vise la formation professionnelle [paragraphe 23 a) ci-dessus].

25. Outre les propositions de son rapport, le Directeur général a fait remarquer que le financement des dépenses faites en monnaie locale par la mission ainsi que des programmes continuerait à poser un problème en Chine.

26. Le Conseil a adopté la résolution suivante, qui avait été recommandée par le Comité du programme :

« Le Conseil d'administration,

« Approuve dans ses grandes lignes le programme pour la Chine présenté par l'administration (E/ICEF/103) comme base de discussion dans les conversations du chef de la mission avec les autorités chinoises compétentes, étant entendu que la Commission mixte FISE-OMS de politique sanitaire devra être consultée au sujet des programmes médicaux ;

« Autorise l'administration, eu égard aux directives du Conseil d'administration selon lesquelles les dépenses intérieures doivent être supportées par le pays bénéficiaire de l'assistance, à financer une partie des dépenses intérieures seulement si ce procédé constitue, dans les conditions troublées qui règnent actuellement en Chine, le seul moyen d'assurer la continuité des opérations en Chine et d'élaborer un programme futur satis-

and wherever possible should be financed through the importation of useful supplies.”

FRENCH OFFER FOR AN INTERNATIONAL CHILDREN'S CENTRE IN PARIS

27. The Board had before it a generous offer by the Government of France, transmitted through the Secretary-General, concerning the creation in Paris of an international children's centre (E/ICEF/108). The French Government offered facilities for a training and research centre in the child-care field to work under the auspices of UNICEF in close co-operation with the Department of Social Affairs of the United Nations and the relevant specialized agencies.

28. The following resolution was adopted by the Board :

“ *The Executive Board*

“ *Expresses its deep appreciation of the formal offer of the French Government contained in its communication to the Secretary-General of the United Nations, of 5 March 1949, to establish an International Children's Centre in Paris to work under the auspices of UNICEF in close collaboration with the Department of Social Affairs of the United Nations and with the specialized agencies and institutions of the United Nations more particularly interested in the problems of children ;*

“ *Refers to its decision of 7 October 1947 (E/590, paragraphs 39 and 40) ⁶ to utilize the facilities offered by the French Government as part of its contribution to the Fund for the purpose of (a) assisting in bringing technical facilities within reach of doctors and their collaborators in the way of new methods and techniques for carrying out child health projects, and (b) for carrying out joint studies of a practical nature in collaboration with WHO, designed to improve the health of children ;*

“ *Notes the success of the course of social paediatrics and the pilot station for BCG, in Paris, for which allocations were made by the Board in the implementation of the above decision ;*

“ *Requests its Chairman, the Chairman of the Programme Committee (with the representative of the United States acting as alternate) and the Executive Director to examine without delay, together with the French member of the Executive Board and the representatives of the Secretary-General and the WHO, FAO, UNESCO and ILO, the detailed proposals presented by the French Government, including the generous offer of adequate premises for the centre, with a view to submitting concrete recommendations at the next regular session of the Board or at a specially convened session, the date to be suggested by the Committee.”*

⁶ See *Official Records of the Economic and Social Council, Third Year, Sixth Session, Supplement No. 9.*

faisant. Si cet arrangement est adopté, il ne doit pas constituer un précédent, et le financement doit s'effectuer, toutes les fois que cela est possible, au moyen de l'importation de fournitures utiles. »

OFFRE DE LA FRANCE CONCERNANT LA CRÉATION D'UN CENTRE INTERNATIONAL DE L'ENFANCE A PARIS

27. Le Conseil a été saisi d'une offre généreuse, faite par le Gouvernement français et transmise par le Secrétaire général, tendant à la création à Paris d'un Centre international de l'enfance (E/ICEF/108). Le Gouvernement français offrait une installation pour la création d'un centre de formation et de recherches en matière de puériculture, qui fonctionnerait sous les auspices du FISE, en étroite collaboration avec le Département des questions sociales de l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées compétentes.

28. Le Conseil a adopté la résolution suivante :

« *Le Conseil d'administration*

« *Exprime la vive satisfaction que lui a causée la communication officielle du Gouvernement français au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en date du 5 mars 1949, offrant d'établir à Paris un Centre international de l'enfance qui travaillerait, sous les auspices du FISE, en étroite collaboration avec le Département des affaires sociales des Nations Unies ainsi qu'avec les institutions spécialisées et les divers organes des Nations Unies qui s'intéressent plus particulièrement aux problèmes de l'enfance ;*

« *Rappelle sa décision du 7 octobre 1947 (E/590, paragraphes 39 et 40) ⁶ visant à utiliser les facilités offertes par le Gouvernement français comme partie de sa contribution au Fonds, en vue : a) d'aider à mettre à la portée des médecins et de leurs collaborateurs des moyens techniques sous forme de nouvelles méthodes et procédés propres à la réalisation de programmes relatifs à la santé de l'enfance, et b) d'effectuer, conjointement avec l'OMS, des études de caractère pratique ayant pour objet l'amélioration de la santé de l'enfance ;*

« *Prend note de la réussite des cours de pédiatrie sociale et de la station témoin de BCG à Paris, pour lesquels le Conseil avait alloué des crédits en application de la décision susmentionnée ;*

« *Invite son Président, le Président du Comité du programme (avec le représentant des Etats-Unis comme suppléant) et le Directeur général à examiner sans délai, avec le représentant de la France au Conseil d'administration et les représentants du Secrétaire général, de l'OMS, de l'OAA, de l'UNESCO et de l'OIT, les propositions détaillées présentées par le Gouvernement français, y compris son offre généreuse de locaux propres à l'installation du centre, à l'effet de soumettre des recommandations concrètes à la prochaine session ordinaire du Conseil ou à une session extraordinaire dont la date serait proposée par le Comité. »*

⁶ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social, troisième année, sixième session, Supplément n° 9.*

APPROVAL OF PLANS OF OPERATIONS FOR
SOUTH-EAST ASIA, INDIA, PAKISTAN
AND CEYLON

29. At its session on 3 February 1949 the Board approved a plan of operations for the Philippines (E/1144, paragraph 24). Plans are now being discussed between the UNICEF Director of the Far East headquarters and other governments in South-East Asia, and in India, Pakistan and Ceylon. In order to expedite approval of these plans and permit operations to begin as soon as possible, the Board delegated to the Chairman of the Executive Board, the Chairman of the Programme Committee and the Executive Director approval of plans of operations for these countries, developed within the framework of basic UNICEF policies.

APPOINTMENT OF ADDITIONAL ALTERNATES TO
THE JOINT UNICEF-WHO COMMITTEE
ON HEALTH POLICY

30. At its session on 2 March 1949, the Executive Board appointed two additional alternates to the UNICEF representatives on the Joint UNICEF-WHO Committee on Health Policy (E/1144/Add.1, paragraph 3). In order to assure full UNICEF representation at any meeting which might be called of the Joint Committee, the Board selected two more alternates : Dr. L. Bugnard, representative of France ; and Mr. W. B. Sutch, representative of New Zealand.

APPROBATION DES PLANS DE CAMPAGNE POUR
LE SUD-EST DE L'ASIE, L'INDE, LE PAKISTAN
ET CEYLAN

29. A sa séance du 3 février 1949, le Conseil d'administration a approuvé un plan de campagne aux Philippines (E/1144, paragraphe 24). A l'heure actuelle, des discussions sur l'établissement de plans se déroulent entre le Directeur du Bureau d'Extrême-Orient du FISE, d'autres gouvernements de pays du sud-est de l'Asie et les Gouvernements de l'Inde, du Pakistan et de Ceylan. En vue d'accélérer l'approbation de ces plans et de permettre d'entreprendre les campagnes dans le plus bref délai, le Conseil a délégué au Président du Conseil d'administration, au Président du Comité du programme et au Directeur général le pouvoir d'approuver les plans de campagne intéressant ces pays et s'inscrivant dans le cadre de la politique générale du FISE.

DÉSIGNATION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES
SUPPLÉANTS DE LA COMMISSION MIXTE
FISE-OMS DE POLITIQUE SANITAIRE

30. A sa séance du 2 mars 1949, le Conseil d'administration a désigné deux nouveaux membres suppléants pour représenter le FISE à la Commission mixte FISE-OMS de politique sanitaire (E/1144/Add.1, paragraphe 3). En vue d'assurer au FISE une représentation pleine et entière à toute réunion de la Commission mixte qui pourrait être convoquée, le Conseil a choisi deux suppléants de plus : le Dr L. Bugnard, représentant de la France, et M. W. B. Sutch, représentant de la Nouvelle-Zélande.

TABLE I

BUDGET OF OPERATIONS AND ALLOCATIONS
FOR 1949

(In millions of dollars)

TABLEAU I

BUDGET DES OPÉRATIONS ET ALLOCATIONS
POUR 1949

(En millions de dollars)

Area and country	Budget for 1949 ^a	1949 Allocations Allocations prévues pour 1949			Régions et pays
		Allocations for 1949 and unused 1948 Allocations carried over into 1949	New allocations for 1948	Total allocations for 1949 ^a	
	Budget de 1949 ^a	Allocations prévues pour 1949 et allocations, non utilisées en 1948, reportées sur 1949	Nouvelles allocations prévues pour 1949	Total des allocations pour 1949 ^a	
I. Europe	(1)	(2)	(3)	(4)	I. Europe
(a) Excluding Germany ...	34.9	21.4 ^b	13.5 ¹	34.9	a) Europe sans Allemagne
(b) Germany	1.0	1.0 ^c	—	1.0	b) Allemagne
(c) Reserve for all Europe .	2.0	—	—	—	c) Réserve prévue pour l'ensemble de l'Europe
II. Asia					II. Asie
(a) China	12.5	6.5 ^d	2.0	8.5	a) Chine
(b) South-East Asia	4.1	1.9 ^e	1.0 ^m	2.9	b) Sud-Est de l'Asie
(c) India, Pakistan and Ceylon	2.1	2.1 ^e	—	2.1	c) Inde, Pakistan et Ceylan
(d) Japan and Korea	1.5	—	1.5 ⁿ	1.5	d) Japon et Corée
(e) Anti-malaria	0.3	0.3 ^f	—	0.3	e) Lutte contre le paludisme
III. Latin America	2.5	—	2.0 ^o	2.0	III. Amérique latine
IV. Refugees from combat areas in Palestine	6.0	6.0 ^a	—	6.0	IV. Réfugiés des zones de combats de Palestine
V. BCG financed outside country allocations					V. Financement des campagnes de vaccination BCG en dehors des allocations prévues pour des pays déterminés
(a) Europe	1.0	1.0 ^a	—	1.0	a) Europe
(b) Areas other than II and III above	1.0	0.5 ¹	0.5	1.0	b) Régions autres que celles comprises dans les rubriques II et III ci-dessus
VI. Anti-syphilis campaign	2.0	2.0 ¹	—	2.0	VI. Campagne contre la syphilis
VII. Freight	7.0	2.0 ^k	1.5	3.5	VII. Frais de transport
VIII. Training programmes and operational services	2.0	—	0.5	0.5	VIII. Programmes de formation et services d'exécution
IX. Administration	2.5	2.1 ^k	— ^p	2.1 ^p	IX. Administration
X. Reserve for areas outside Europe	5.1	—	—	—	X. Réserve prévue pour les régions extra-européennes
XI. Reserve for all areas and emergency situations	11.0	—	—	—	XI. Réserve prévue pour l'ensemble des régions et pour les cas d'urgence
Total	98.5	46.8	22.5	69.3 ^q	Totaux

^a See paragraphs 5 and 6.^b E/901, table 6 ; and E/ICEF/86, paragraphs 52 and 53.^c E/901, paragraph 31.^d Of the \$6,447,000 allocation (E/ICEF/59, annex 1, column 11) it is estimated that only \$447,000 was consumed in 1948. \$500,000 is added from the BCG allocation outside Europe.^e E/901, paragraph 46, table 7 ; for India, Pakistan and Ceylon, it includes \$1,000,000 to be employed from the overall BCG allocation for outside Europe.^f E/901, paragraph 52.^g E/ICEF/82, paragraph 14.^h Of the total original \$2,000,000 allocated for Europe, it is estimated that \$1,000,000 was committed or expended in 1948.ⁱ \$500,000 out of the original \$2,000,000 for BCG outside Europe. (E/ICEF/56, paragraphs 17 and 23) for Tunisia, Morocco and Lebanon. For remainder see footnotes d and e above.^j E/901, paragraph 62.^k E/901, table 6 ; and E/1144, paragraph 32.^l For countries as shown and explained in paragraph 11.^m Divided according to same proportions as shown in E/901, paragraph 46 ; see paragraph 13 for break-down.ⁿ To be apportioned at a later date on the basis of a survey and recommendation by the administration to the Executive Board.^o For programmes to be determined, including BCG.^p Does not include \$190,000 approved by the Executive Board for the administration of UNAC on 18 February and 2 March (E/1144, paragraph 32 ; and E/1144/Add.1, paragraph 10).^q Sum of columns (2) and (3).^a Voir les paragraphes 5 et 6.^b E/901, tableau 6 et E/ICEF/86, paragraphes 52 et 53.^c E/901, paragraphe 31.^d On estime que, sur l'allocation de 6.447.000 dollars (E/ICEF/59, Annexe 1, colonne 11), une somme de 447.000 dollars seulement a été utilisée en 1948. Le montant de 500.000 dollars qui a été ajouté provient de l'allocation BCG prévue pour les pays extra-européens.^e E/901, paragraphe 46, tableau 7 ; pour l'Inde, le Pakistan et Ceylan, cette somme comprend 1 million de dollars à utiliser sur l'allocation générale prévue pour la campagne BCG dans les pays extra-européens.^f E/901, paragraphe 52.^g E/ICEF/82, paragraphe 14.^h On estime que, sur la somme totale de 2 millions de dollars primitivement allouée à l'Europe, les engagements et les dépenses de 1948 se sont élevés à 1 million de dollars.ⁱ 500.000 dollars, sur la somme primitive de 2 millions de dollars prévue pour la campagne BCG en dehors de l'Europe (E/ICEF/56, paragraphes 17 et 23), sont réservés à la Tunisie, au Maroc et au Liban. Pour le surplus, voir les notes d et e ci-dessus.^j E/901, paragraphe 62.^k E/901, tableau 6, et E/1144, paragraphe 32.^l Voir paragraphe 11 pour la liste des pays et les explications qui s'y rapportent.^m Réparti dans la même proportion que celle indiquée au document E/901, paragraphe 46 ; pour la subdivision, voir paragraphe 13.ⁿ Sera alloué à une date ultérieure, à la suite d'une enquête et d'une recommandation de l'administration au Conseil d'administration.^o Pour des programmes qui restent à déterminer, y compris le BCG.^p Ne comprend pas la somme de 190.000 dollars que le Conseil d'administration a approuvée pour l'administration de l'Appel les 18 février et 2 mars (E/1144, paragraphe 32, et E/1144/Add.1, paragraphe 10).^q Total des colonnes (2) et (3).

TABLE OF CONTENTS

(Continued from page ii of cover)

	<i>Paragraphs</i>	<i>Page</i>
(b) Other voluntary collections for UNICEF	6	11
Policy regarding joint campaigns with the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization	7-8	11
Reporting on 1948 UNAC campaigns	9	12
Administrative budget for voluntary fund raising in 1949	10	12
Swiss campaign for voluntary contributions	11	12
Election of alternates to the Joint UNICEF-WHO Committee on Health Policy	12-13	12
—		
Report of the Executive Board on its 48th to 51st meetings inclusive, held on 9 and 10 March 1949 (E/1144/Add.2)		
General	1*	14
Reappointment of Mr. Maurice Pate as Executive Director	2	14
Report of the Executive Director ...	3-4	14
Target budget of operations for 1949.	5-7	15
New allocations for 1949	8-19	16
(a) Europe	11-12	16
(b) Asia	13	18
(c) Latin America	14	19
(d) BCG	15-17	19
(e) Flexibility in country allocations	18-19	19
Programme for China	20-26	20
French offer for an international children's centre in Paris	27-28	22
Approval of plans of operations for South-East Asia, India, Pakistan and Ceylon	29	23
Appointment of additional alternates to the Joint UNICEF-WHO Committee on Health Policy	30	23
Table I, Budget of Operations and Allocations for 1949		24

* To obviate error, the original paragraph numbers have not been changed, since these paragraphs are referred to by the same numbers in other documents.

TABLE DES MATIÈRES

(Suite de la page ii de la couverture)

	<i>Paragraphs</i>	<i>Pages</i>
b) Autres collectes de contributions volontaires en faveur du FISE .	6	11
Politique à l'égard de campagnes menées conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	7-8	11
Rapport sur les campagnes de l'Appel organisées en 1948	9	12
Budget d'administration nécessaire pour faciliter les campagnes de contributions volontaires en 1949 .	10	12
Campagne suisse en vue de recueillir des contributions volontaires	11	12
Election de délégués suppléants au Comité mixte FISE-OMS de politique sanitaire	12-13	12
—		
Rapport du Conseil d'administration sur ses 48 ^e à 51 ^e séances, tenues les 9 et 10 mars 1949 (E/1144/Add.2)		
Généralités	1*	14
Renouvellement du contrat de M. Maurice Pate, en qualité de Directeur général	2	14
Rapport du Directeur général	3-4	14
Budget proposé pour les plans de campagnes de 1949	5-7	15
Nouvelles affectations pour 1949	8-19	16
a) Europe	11-12	16
b) Asie	13	18
c) Amérique latine	14	19
d) Vaccination par le BCG	15-17	19
e) Latitute dans l'utilisation de l'allocation prévue pour un pays	18-19	19
Programme pour la Chine	20-26	20
Offre de la France concernant la création d'un centre international de l'enfance à Paris	27-28	22
Approbation des plans de campagne pour le sud-est de l'Asie, l'Inde, le Pakistan et Ceylan	29	23
Désignation de deux nouveaux membres suppléants de la Commission mixte FISE-OMS de politique sanitaire	30	23
Tableau I, Budget des opérations et allocations pour 1949		24

* Afin d'éviter des erreurs, le numérotage initial des paragraphes n'a pas été changé, car d'autres documents se réfèrent à ces paragraphes suivant ce numérotage.

SALES AGENTS FOR UNITED NATIONS PUBLICATIONS
DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

- ARGENTINA — ARGENTINE:** Editorial Sudamericana, S.A., Calle Alsina 500, Buenos Aires.
- AUSTRALIA — AUSTRALIE:** H. A. Goddard Pty., Ltd., 255a George Street, Sydney, N.S.W.
- BELGIUM — BELGIQUE:** Agence et Messageries de la Presse, S.A., 14-22 rue du Persil, Bruxelles.
W. H. Smith & Son, 71-75 bd Adolphe-Max, Bruxelles.
- BOLIVIA — BOLIVIE:** Librería Selecciones, Empresa Editora "La Razón", Casilla 972, La Paz.
- BRAZIL — BRÉSIL:** Livraria Agir, Rua Mexico 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro, D.F.
- CANADA:** The Ryerson Press, 299 Queen Street West, Toronto, Ontario.
Les Presses Universitaires Laval, Québec, Que.
- CEYLON — CEYLAN:** The Associated Newspapers of Ceylon, Ltd., Lake House, Colombo.
- CHILE — CHILI:** Librería Ivens, Calle Moneda 822, Santiago.
- CHINA — CHINE:** The Commercial Press, Ltd., 211 Honan Road, Shanghai.
- COLOMBIA — COLOMBIE:** Librería Latina, Ltda., Apartado Aéreo 4011, Bogotá.
- COSTA RICA — COSTA-RICA:** Trejos Hermanos, Apartado 1313, San José.
- CUBA:** La Casa Eclga, René de Smedt, O'Reilly 455, La Habana.
- CZECHOSLOVAKIA — TCHÉCOSLOVAQUIE:** Ceskoslovensky Spisovatel, Národní Tržda 9, Praha I.
- DENMARK — DANEMARK:** Messrs. Einar Munksgaard, Ltd., Nørregade 6, København.
- DOMINICAN REPUBLIC — RÉPUBLIQUE DOMINICAINE:** Librería Dominicana, Calle Mercedes 49, Apartado 656, Ciudad Trujillo.
- ECUADOR — ÉQUATEUR:** Muñoz Hermanos y Cia., Plaza del Teatro, Casilla 522, Quito.
- EGYPT — ÉGYPTÉ:** Librairie "La Renaissance d'Égypte", 9 Sharia Adly Pasha, Cairo.
- EL SALVADOR — SALVADOR:** Manuel Navas y Cia., "La Casa del Libro Barato", la Avenida Sur 37, San Salvador.
- ETHIOPIA — ÉTHIOPIE:** Agence éthiopienne de Publicité, P. O. Box 128, Addis-Abeba.
- FINLAND — FINLANDE:** Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.
- FRANCE:** Editions A. Pedone, 13 rue Soufflot, Paris, V^e.
- GREECE — GRÈCE:** "Eleftheroudakis", Librairie internationale, Place de la Constitution, Athènes.
- GUATEMALA:** Goubaud & Cia., Ltda., 5a Av. Sur, No. 28, Guatemala City.
- HAITI — HAÏTI:** Max Bouchereau, Librairie "A la Caravelle", Boîte postale 111B, Port-au-Prince.
- HONDURAS:** Librería Panamericana, Calle de la Fuente, Tegucigalpa.
- ICELAND — ISLANDE:** Bokaverzlun Sigfusar Eymundsonnar, Austurstreti 18, Reykjavik.
- INDIA — INDE:** Oxford Book & Stationery Company, Scindia House, New Delhi.
- INDONESIA — INDONÉSIE:** Jajasan Pembangunan, Gunung Sahari 84, Djakarta.
- IRAN:** Ketab Khaneh Danesh, 293, Saadi Avenue, Teheran.
- IRAQ — IRAK:** Mackenzie's Bookshop, Booksellers and Stationers, Baghdad.
- IRELAND — IRLANDE:** Hibernian General Agency, Ltd., Commercial Buildings, Dame Street, Dublin.
- ISRAEL — ISRAËL:** Blumstein's Bookstores, Ltd., 35 Allenby Road, P.O.B. 4154, Tel Aviv.
- ITALY — ITALIE:** Colibri, S.A., Via Chiossetto 14, Milano.
- LEBANON — LIBAN:** Librairie Universelle, Beyrouth.
- LIBERIA — LIBÉRIA:** Mr. Jacob Momolu Kamara, Gurlly and Front Streets, Monrovia.
- LUXEMBOURG:** Librairie J. Schummer, Place Guillaume, Luxembourg.
- MEXICO — MEXIQUE:** Editorial Hermes, S.A., Ignacio Mariscal 41, Mexico, D.F.
- NETHERLANDS — PAYS-BAS:** N. V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's Gravenhage.
- NEW ZEALAND — NOUVELLE-ZÉLANDE:** The United Nations Association of New Zealand, G.P.O. 1011, Wellington.
- NICARAGUA:** Dr. Ramiro Ramirez V, Agencia de Publicaciones, Managua, D.N.
- NORWAY — NORVÈGE:** Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7a, Oslo.
- PAKISTAN:** Thomas & Thomas, Fort Mansion, Frere Road, Karachi.
Publishers United, Ltd., 176 Anarkali, Lahore.
- PANAMA:** José Menéndez, Agencia Internacional de Publicaciones, Plaza de Arango, Panamá.
- PERU — PÉROU:** Librería internacional del Perú, S.A., Casilla 1417, Lima.
- PHILIPPINES:** D. P. Pérez Co., 132 Riverside, San Juan.
- PORTUGAL:** Livraria Rodrigues, Rua Aurea 186-188, Lisboa.
- SWEDEN — SUÈDE:** C. E. Fritze Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Stockholm 16.
- SWITZERLAND — SUISSE:** Librairie Payot, S.A., 1, rue de Bourg, Lausanne, et à Bâle, Berne, Genève, Montreux, Neuchâtel, Vevey, Zurich.
Librairie Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zurich I.
- SYRIA — SYRIE:** Librairie Universelle, Damas.
- THAILAND — THAÏLANDE:** Pramuan Mit, Ltd., 55, 57, 59 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.
- TURKEY — TURQUIE:** Librairie Hachette 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu-Istanbul.
- UNION OF SOUTH AFRICA — UNION SUD-AFRICAINE:** Van Schaik's Bookstore (Pty.), P. O. Box 724, Pretoria.
- UNITED KINGDOM — ROYAUME-UNI:** H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, London, S.E.1;
and at H.M.S.O. Shops in London, Belfast, Birmingham, Bristol, Cardiff, Edinburgh and Manchester.
- UNITED STATES OF AMERICA — ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE:** International Documents Service, Columbia University Press, 2960 Broadway, New York 27, N.Y.
- URUGUAY:** Oficina de Representación de Editoriales, Prof. Héctor d'Elia, 18 de Julio 1333 - Palacio Diaz, Montevideo, R.O.U.
- YUGOSLAVIA — YOUGOSLAVIE:** Drzavno Preduzece, Jugoslovenska Knjiga, Marsala Tita 23/11, Beograd.

United Nations publications can also be obtained from the firms below — Les publications des Nations Unies peuvent aussi être achetées auprès des maisons suivantes:

- AUSTRIA — AUTRICHE:** Gerold & Co., I. Graben 31, Wien I.
B. Wüllerstorf, Waagplatz 4, Salzburg.
- GERMANY — ALLEMAGNE:** Buchhandlung Elwert & Meurer, Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.
W. E. Saarbach, Frankenstrasse 14, Köln-Junkersdorf.
Alexander Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.
- JAPAN — JAPON:** Maruzen Co., Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, P.O.B. 605, Tokyo Central.
- SPAIN — ESPAGNE:** Librería José Bosch, Ronda Universidad 11, Barcelona.

Orders from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to

Sales Section, European Office of the United Nations,
Palais des Nations, GENEVA, Switzerland, or
Sales and Circulation Section, United Nations,
NEW YORK, U.S.A.

Les commandes émanant de pays où des agents attirés n'ont pas encore été nommés peuvent être adressées à la

Section des Ventes, Office européen des Nations Unies,
Palais des Nations, GENÈVE, Suisse, ou
Section des Ventes et de la Distribution, Nations Unies,
NEW-YORK, États-Unis.